

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16M0OP001
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Aquitaine 2014-2020
Version	2021.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	24 mai 2022

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	6
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	6
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	9
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	14
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 9iv	14
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	16
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8 / 9iv 17	17
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8.....	19
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a.....	20
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b.....	24
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a.....	28
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d.....	32
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 13i.....	36
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	37
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / 13i	38
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10.....	40
Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 2 / 8ii	41
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	44
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 8ii.....	45
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2.....	47
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 8iii.....	48
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	50
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 8iii.....	51
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2.....	53

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10ii.....	54
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	56
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 10ii.....	57
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2.....	59
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iii.....	60
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU.....	62
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 10iii.....	63
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2.....	65
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2a.....	66
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2b.....	69
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2c.....	71
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a.....	73
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b.....	76
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c.....	79
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e.....	82
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5a.....	84
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6c.....	87
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d.....	90
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 8a.....	93
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b.....	95
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9 / 13i.....	98
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11.....	102

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 11-1	103
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12	104
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12	105
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 12.1	106
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6	107
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 1	109
Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 2	110
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7	111
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7	112
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 1	113
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 2	114
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	115
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance	116
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	118
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	118
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]	120
Tableau 8: L'utilisation du financement croisé	130
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)	132
Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles	133
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS	134
5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, y compris au titre de REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT	136
6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	138
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS	141
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	142
Fonds Aquitaine Co-Invest	142
<i>investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres</i>	145
Fonds de Prêts d'honneur agricole	148
<i>Fonds de prêts d'honneur agricole</i>	150
Fonds de prêts d'honneur création/reprise d'entreprise	154
<i>Prêts d'honneur création/reprise d'entreprise</i>	156
Fonds de prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprise	159
<i>Prêts d'honneur développement d'entreprise</i>	162
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	165
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	167
10.1. Grands projets	167
10.2. Plans d'action communs	170

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	173
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	173
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	174
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	174
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	174
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	174
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	175
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	175
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	177
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	178
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	179
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	179
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	179
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	179
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	179
<i>ATLSBS</i>	181
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant.....	183
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....	183
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	184
16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....	185
17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]	186
18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [article 19, paragraphes 4 et 6, du règlement (UE) n° 1304/2013 (le cas échéant)]	187
Documents.....	188
Résultats de la dernière validation	189

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Aperçu d'ensemble

Le programme d'investissement pour la croissance et l'emploi Aquitaine 2014/2020, a été approuvé et lancé officiellement en novembre 2014. Doté de 546,5 Millions d'euros de crédits européens, il prévoit un investissement total de 1 302,6 M€ soit un taux de cofinancement de 42%. Sa stratégie se décline en 8 axes prioritaires thématiques appuyés par de l'assistance technique (AT) et mobilise 444 M€ de Fonds européen de développement régional (FEDER), 102,5 M€ de Fonds social européen (FSE/IEJ) dont 10,6M€ de crédits spécifiques à l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Par rapport à la situation initiale, en 2020, dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au Coronavirus (CRII) proposée par la Commission, un nouvel axe (axe 8) a été créé pour flécher 3,5M€ de crédits de FSE sur des mesures d'urgence et en 2021 deux axes supplémentaires ont été créés pour répondre à l'initiative de relance européenne REACT dotés de 72,2 M€ de FEDER et 10,4 M€ de FSE (hors AT)

La répartition des crédits par axe hors AT exprime une stratégie orientée sur la contribution aux objectifs thématiques (OT) et priorités d'investissements de l'UE 2020 et accompagnement de la relance suite à la crise sanitaire :

- Axe 1 - Recherche/innovation, compétitivité des PME -174,5M€ soit 47,3% du FEDER (OT 1 et 3)
- Axe 2 - Amélioration de l'accès à l'emploi des Aquitains dont initiative pour l'emploi des jeunes 63,8M € FSE (OT10&OT8) et 21,2 M€ FSE-IEJ (OT8)
- Axe 3 - Investissements dans l'économie numérique 33,2 M€ soit 9% du FEDER (OT 2)
- Axe 4 - Transition énergétique et écologique – 129,2 M€ soit 35% - (OT 4, 5 et 6)
- Axe 5 - Quartiers Urbains en difficulté – 19M€ – 8,3% du FEDER (OT 8 et 9)
- Axe 8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leurs accès à tous - 3,5M€ du FSE (OT9)
- Axe 9 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain vert, résiliente et numérique 72,2 M€ de FEDER
- Axe 10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain vert, résiliente et numérique 10,4 M€ de FSE

Les OT 1, 2, 3 et 4 concentrent 80% des crédits du FEDER de l'enveloppe initiale hors AT dont 20% pour l'OT4 conformément aux exigences réglementaires pour les régions plus prospères.

Aperçu de l'année en programmation et réalisation en 2021 pour le PO Aquitaine

En 2021 le programme a maintenu un rythme soutenu de programmation et réalisation permettant d'éviter le dégageant d'office. Sur le plan financier (cf tableau 6) le programme atteint fin 2021 un

coût total des projets sélectionnés de 1303,3 millions d'euros correspondant à 100,1% de l'investissement total prévu . Ce taux varie de 116% à 97% selon les axes hors AT et hors REACT. Au 31/12/2021 le niveau de dépenses déclarées par les bénéficiaires à l'Autorité de gestion atteint 866 M€ de coût total (cf tableau point 3.4 données financières tableau 6) soit 66,5% des dépenses totales variant de 83,9 à 21,9% selon les axes. Le taux de certification (validé Autorité de certification) au 31/12/2021 atteint 51% (14 à 60% selon les axes hors AT). Cependant les écarts restent encore importants entre programmation et certification d'une part et les écarts constatés entre les axes rappellent l'enjeu permanent de la remontée des dépenses pour respecter le cheminement annuel et éviter le dégageement d'office.

Sur le plan des projets sélectionnés et réalisés :

Pour le PO Aquitaine, fin 2021, 1957 projets ont été sélectionnés depuis le début du programme (+192 par rapport à 2020), dont 792 soutenus par le FEDER (+89) et 1153 par le FSE (+91) et parmi ceux-ci 302 sont soutenus également par l'IEJ.

En prenant en compte la nouvelle maquette en coût total :

- L'axe 1 FEDER (innovation compétitivité) reste le premier axe FEDER en niveau de programmation avec 105,1% du coût total programmé.
- L'axe 2, sur la partie FSE (hors IEJ) atteint fin 2021, 120% du coût total programmé. Au sein de l'axe 2, l'Initiative pour l'emploi des Jeunes correspond à un objectif spécifique en faveur des jeunes qui ne sont ni en emploi ni en enseignement ni en formation (NEET) ; l'IEJ atteint un niveau de programmation de 102 %.
- L'axe 3 couvrant les investissements numériques atteint 97,2% de coût total programmé.
- L'axe 4 visant la transition écologique et énergétique atteint un niveau de d'investissement de 109,2 %
- L'axe 5 vers les quartiers urbains atteint 107,9 % des dépenses prévues.

L'appui technique du programme

Sur le plan des moyens, les actions d'assistance technique des axes 6 (FEDER) et 7 (FSE) sont engagées respectivement à hauteur de 100% du coût total prévu. En application du règlement délégué 2019/1867, la Région a programmé une opération d'assistance technique forfaitaire pour couvrir les besoins d'appui jusqu'à la fin du programme.

Sur le plan de la communication l'année a été marquée par la 12ème édition du joli mois de l'Europe. La communication s'est adaptée à cette période pandémique en se digitalisant davantage. La communication a été axée sur le grand public avec une attention plus particulière portée vers le public jeune.

Gouvernance :

En 2021, 7 instances de consultation des partenaires ont été organisées pour la sélection des dossiers.

A l'échelle de la nouvelle Aquitaine, deux comités de suivi inter-fonds se sont réunis en web

conférence pour REACT (29 avril) et un en présentiel (10 novembre) permettant de présenter l'avancement des différents programmes européens mis en œuvre en région.

Perspectives 2022

Les travaux de préparation des prochains programmes 2021-2027 se poursuivent, le programme a été transmis à la Commission en mars 2022. Dans le cadre de la feuille de route d'évaluation des FESI, 3 études d'impact seront livrées en 2022 et l'ensemble des études thématiques d'impact restantes devraient être engagées dans l'année .

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
8	Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.	Cet axe a pour objet le soutien des services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous. L'axe 8 a été inscrit dans le PO dans le cadre de l'initiative d'investissement en réaction au Coronavirus (CRII) proposée par la Commission en 2020. La modification du PO a été validée en février 2021. L'axe 8 est doté de 3,5M€ de FSE pour un coût total de 7M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe comprend un seul objectif spécifique inscrit dans la priorité 9iv.l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général. La programmation a débuté en 2021 avec 9 opérations portées par des collectivités concernant essentiellement des équipements de protection pour un montant 6,8M€ soit 97% du coût total et 98 % de la maquette UE programmée.
1	Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises	L'axe 1 est doté de 174,5 M€ de FEDER pour un montant total de dépenses de 510 M€ soit un taux moyen d'intervention UE de 34,2%. Cet axe se décline en 4 Objectifs Spécifiques (OS) rattachés à 4 priorités d'investissement de l'Union Européenne (PI): - 1.1 : Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de l'Aquitaine (PI 1.a) - 1.2 : Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants (PI 1.b) - 1.3 : Accroître la pérennité des PME nouvellement créées et reprises (PI 3.a) - 1.4 : Accroître la taille des PME (PI 3.d) Au 31/12/2021, l'axe 1 a programmé au total 333 projets, pour un coût total de 536,7M€, et un taux moyen d'intervention UE de 32%. 148 projets contribuent à la S3. Fin 2021 273 opérations sont terminées. En termes de bénéficiaires, ces projets concernent pour les bilans remontés 19492 entreprises (que ce soit dans le cadre d'un aide directe ou indirecte). Les objectifs spécifiques ont réduit leur écart de programmation. Le niveau de programmation de la maquette UE de l'axe est de 98% et varie de 94 à 104% suivant les OS.
10	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	Cet axe est doté de 10,4M€ de FSE pour un montant total d'investissements de 13M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 80% et comprend un seul Objectif Spécifique. Les premières programmations interviendront en 2022.
11	Assistance technique FEDER REACT-UE	Cet axe d'assistance technique est doté de 3M€ de FEDER pour un montant total d'investissements de 6M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50% et comprend un seul Objectif Spécifique. Les premières programmations interviendront en 2022.

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique –conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.
12	Assistance technique FSE REACT-UE	Cet axe d'assistance technique est doté de 0,4M € de FSE pour un montant total d'investissements de 0,8 M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50% et comprend un seul Objectif Spécifique. Les premières programmations interviendront en 2022. L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique –conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019.
2	Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois	L'axe 2 est doté de 85M€ de crédits UE dont plus de 10,6M€ au titre de l'IEJ, pour un coût total de 159,4M€ soit un taux moyen UE de 53%. Cet axe se décline en 6 Objectifs spécifiques regroupés autour de 4 Priorités d'Investissement de l'UE - 2.1 : Accroître l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie (PI 10.3) - 2.2 : Accroître la qualité et l'efficacité du système d'orientation et de formation aquitain (PI 10.3) - 2.3 : Faciliter l'accès et le maintien dans l'enseignement supérieur [...] (PI 10.2) - 2.4 : Accroître l'accès à l'emploi des aquitains de moins de 26 ans qui ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation (NEET) (PI 8.2) - 2.5 : Augmenter le nombre de créateurs-repreneurs issus notamment des publics les plus éloignés des dispositifs classiques d'accompagnement à la création d'activité (PI 8.3) 2.6 : Accroître le nombre d'emplois salariés et indépendants dans le secteur de l'ESS (PI 8.3) Au 31/12/2021, l'axe 2 enregistre 1142 projets sélectionnés pour un coût total de 185,6 M€ et un taux moyen UE de 49 %. Parmi ces projets 1023 opérations sont terminées au 31/12/2021. La particularité du FSE réside dans la distinction entre les projets d'assistance aux structures (OS 2, 3 et 6) et ceux d'aides directes aux personnes (OS 1, 4 et 5). Au 31/12/2021 les bilans remontés des actions terminées concernent 37813 participants. Le niveau de programmation de la maquette UE fin 2021 est de 107 %.
3	Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux	L'axe 3 a pour principal objectif de développer les nouveaux usages dans l'économie numérique et la mise en place d'e-services à destination de la population. Pour cela il est doté de 33,2M€ de FEDER pour un montant total de dépenses de 66,4M€ soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 3.2 Augmenter les usages avancés des technologies numériques par les entreprises (PI

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		2.b) 3.3 Accroître l'offre de services numériques à destination du public, améliorer leur qualité et leur appropriation (PI 2.c) L'axe3 enregistre au 31/12/2021 123 projets sélectionnés, pour un montant total d'investissements de 64,5 M€, et un taux moyen d'intervention UE de 47,8 %. Au 31/12/2021, 114 projets sont terminés. En termes de réalisations prévues, 95 entreprises sont soutenues ainsi que la mise en place de 47 nouveaux services. Les OS 3.2 et 3.3 sont engagés respectivement en UE de 81% à 97%, le niveau de consommation de la maquette FEDER atteint au global 93% fin 2021.
4	Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique	L'axe 4 est doté de plus de 129,2M€ de crédits UE pour un coût total de 379M€ soit un taux moyen UE de 34%. Cet axe se décline en 7 OS regroupés autour de 7 PI : 4.1 : Accroître la production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse, de la géothermie et des ressources marines (PI4a) 4.2 : Réduire l'intensité énergétique des entreprises (PI 4.b) 4.3 : Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement (PI 4.c) 4.4 : Accroître la fréquentation des modes durables de déplacement (PI 4.e) 4.5 : Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau (PI 5.a) 4.6 : Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel exceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux (PI 6.c) 4.7 : Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques (PI 6.d) L'axe 4 enregistre au 31/12/2021, 285 projets sélectionnés pour un coût total de 414M€ et un taux moyen UE de 30,8%. 238 projets sont terminés. La progression de l'axe 4 est principalement tirée par les objectifs spécifiques concernant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique qui comprennent des projets en moyenne de plus grandes ampleurs mais également par les petits et moyens projets de la biodiversité/continuités écologiques. Le niveau de consommation de la maquette UE est de 99% fin 2021.
5	Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté	L'axe 5 est doté de 19M€ de FEDER pour un cout total de 38M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 5.1 Créer des activités économiques dans les quartiers urbains en difficulté (PI 8.a) 5.2 Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique (PI 9.b) Depuis l'approbation du PO, le décret du 30/12/2014 a fixé la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville. En Aquitaine 44 quartiers répartis dans les 12 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) éligibles (cf liste PO) ont ainsi été retenus rassemblant plus de 101000 habitants. Suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par l'AG en 2015, les 12 EPCI ont répondu positivement et ont élaboré

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		une Stratégie Urbaine Intégrée de développement durable et inclusif (SUI). Fin 2017 l'ensemble des stratégies urbaines intégrées ont été validées et les 12 EPCI ont été désignés organismes intermédiaires. Au 31/12/2021 au total 48 projets ont été sélectionnés dont 9 opérations sont liées à l'appui à l'élaboration des stratégies urbaines intégrées et 39 sont des projets d'investissements (immobiliers, matériels et immatériels), 13 sur le volet économique et 26 sur le volet conditions de vie. Le niveau de programmation UE atteint fin 2021 est de 95%. Au total fin 2021 près de 92175 m ² d'espaces de vie ou d'activités ont été aménagés ou construits dans les quartiers.
6	Assistance technique FEDER	<p>Cet axe est doté de 12,8M€ de FEDER pour un montant total d'investissements de 25,7M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Il se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 6.1 Garantir l'efficacité du pilotage du programme 6.2 Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'union européenne en Aquitaine.</p> <p>L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique –conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019. Cela a impliqué la programmation en mai 2021 pour le PO de l'ensemble des crédits restants sur chaque axe d'Assistance Technique (avec déprogrammation de certaines opérations) ainsi que l'application du taux forfaitaire de 4% aux montants des dépenses déclarées (validées par Appels de fonds) pour les axes hors assistance technique, à compter de l'exercice comptable 2020-2021. Les 1ers appels de fonds pour les 3 PO Nouvelle-Aquitaine ont ainsi été réalisés en Juin 2021.</p> <p>En terme de réalisation : on dénombre, 9 comités de suivi (en présentiel ou visioconférence) et 45 comités de sélection (Instances de sélection partenariales). En termes d'instruction, on dénombre 792 dossiers FEDER programmés. Le nouveau site Europe Nouvelle Aquitaine est ouvert depuis juin 2017 (https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr) et enregistre fin 2021 près de 45000 visiteurs/an.</p>
7	Assistance technique FSE	L'axe 7 a pour vocation de prendre en charge les frais liés à l'assistance technique relevant du FSE. Pour cela il est doté de 3,15M€ de FSE pour un montant total d'investissements de 6,3M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 50%. Cet axe se décline en 2 Objectifs Spécifiques (OS) : 7.1 Garantir l'efficacité du pilotage du programme 7.2 Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'union européenne en Aquitaine

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		L'Autorité de gestion a fait le choix de recourir au Financement à taux forfaitaire de l'assistance technique –conformément au règlement délégué (UE) n° 2019/1867 relatif au financement de l'Assistance Technique à taux forfaitaire entré en vigueur le 9 novembre 2019. Cela a impliqué la programmation en mai 2021 pour (les 3 PO) le PO de l'ensemble des crédits restants sur chaque axe d'Assistance Technique (avec déprogrammation de certaines opérations) ainsi que l'application du taux forfaitaire de 4% aux montants des dépenses déclarées (validées par Appels de fonds) pour les axes hors assistance technique, à compter de l'exercice comptable 2020-2021. A noter que fin 2021, dans le cadre du plan de formation mis en oeuvre par l'AG, 288 sessions de formations représentant 328 jours ont été organisées depuis le début du programme concernant un public cible de 1530 agents ou partenaires en Nouvelle Aquitaine et ayant donné lieu à la participation de 3424 stagiaires depuis le début du programme.
9	Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique	Cet axe est doté de 72,2M€ de FEDER pour un montant total d'investissements de 90,3M€, soit un taux moyen d'intervention UE de 80% et comprend un seul Objectif Spécifique. 12 projets ont été programmés et concernent essentiellement dans le cadre de la relance des investissements d'entreprises (9) une structure d'appui aux entreprises (pour une centaines d'entreprises ciblées) et 2 opérations portées par l'université de Bordeaux

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 8 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
		développées												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	Nombre (Entités)	CV30 Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Nombre	14,00			0,64			9,00	0,00	0,00	9,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
CV33	Entités soutenues dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8 / 9iv

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
Priorité d'investissement	9iv - l'amélioration de l'accès à des services abordables, durables et de qualité, y compris les soins de santé et les services sociaux d'intérêt général

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 8

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	EUR	7 000 000,00			3 356 640,00	0,00	0,00	0,48			3 356 640,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 000,00			5 309,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	5 000,00			8 978,00			Sur cette priorité d'investissement des structures de recherche ont touché à travers leurs programmes de R&D un plus grand nombre d'entreprises que prévu initialement dans le PO. Cet indicateur présente un risque de double compte. Progressivement à l'échelle des OS un travail approfondi de décompte des doublons est réalisé pour décrire les entreprises ou personnes touchées au plus près de la réalité.
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	133,00			181,00			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	133,00			204,00			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	700,00			2 115,00			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	Équivalents temps plein	Plus développées	700,00			3 229,00			Cet indicateur présente un risque de double compte.
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	5 000,00			6 125,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	5 000,00			11 217,00			Cet indicateur présente un risque de double compte. Progressivement à l'échelle des OS un travail approfondi de décompte des doublons est réalisé pour décrire les entreprises ou personnes touchées au plus près de la réalité.
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des	visiteur	Plus	2 000 000,00			1 455 275,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		Centres de culture scientifique, technique et industrielle		développées							
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	visiteur	Plus développées	2 000 000,00			1 546 540,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	4 819,00			4 253,00			4 145,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	9 815,00			9 741,00			9 166,00		
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	156,00			143,00			110,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	166,00			165,00			133,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	1 806,00			1 782,00			520,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	2 958,00			2 689,00			2 157,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	5 131,00			5 131,00			2 846,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	10 496,00			10 301,00			10 036,00		
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	1 260 688,00			1 225 849,00			1 016 387,00		
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	1 494 540,00			1 414 250,00			1 219 700,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	3 094,00			178,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	9 036,00			8 999,00			2 983,00		
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	43,00			14,00			0,00		
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien	121,00			101,00			27,00		
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	427,00			21,00			0,00		
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées	2 075,00			1 816,00			134,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	2 459,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	9 444,00			9 034,00			2 982,00		
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	817 825,00			298 700,00			0,00		
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle	1 038 150,00			847 000,00			427 000,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
S	CO24	Recherche et innovation: nombre de nouveaux chercheurs dans les entités bénéficiant d'un soutien			
F	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées			
S	CO25	Recherche et innovation: nombre de chercheurs travaillant dans des structures de recherche améliorées			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
F	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle			
S	AQIC1	Nombre de visiteurs des Centres de culture scientifique, technique et industrielle			

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1a - Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et faire la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen
Objectif spécifique	1 - Augmenter les capacités de recherche appliquée, de développement technologique et d'innovation dans le cadre de la stratégie de spécialisation intelligente de l'Aquitaine

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR1b	Effectifs de recherche et développement en Nouvelle-Aquitaine	Chercheur ou personnel de soutien en ETP	Plus développées	21 409,00	2014	24 192,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR1b	Effectifs de recherche et développement en Nouvelle-Aquitaine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR1b	Effectifs de recherche et développement en Nouvelle-Aquitaine						

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 1b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 740,00			2 740,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	1 740,00			2 663,00			La majorité des entreprises sont aidées dans cet OS par un soutien non financier (CO04) Les structures d'appui à l'innovation à travers leurs programmes permettent de toucher un grand nombre d'entreprises. C'est le cas par exemple l'agence de développement de l'innovation. Cependant pour chaque nouvelle année de programmation seules les nouvelles accompagnées sont référencées
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			44,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	40,00			50,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 700,00			2 508,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	1 700,00			2 613,00			La majorité des entreprises sont aidées dans cet OS par un soutien non financier (CO04) Les structures d'appui à l'innovation à travers leurs programmes permettent de toucher un grand nombre d'entreprises. C'est le cas par exemple l'agence de développement de l'innovation. Cependant pour chaque nouvelle année de programmation seules les nouvelles accompagnées sont référencées.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	77 000 000,00			53 798 703,00			
S	CO06	Investissement productif:	EUR	Plus	77 000 000,00			91 641 231,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)		développées							
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	27,00			30,00			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	Entreprises	Plus développées	27,00			32,00			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	25,00			24,00			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	Entreprises	Plus développées	25,00			32,00			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	15,00			27,00			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	Entreprises	Plus développées	15,00			32,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 881,00			1 735,00			1 715,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 663,00			2 528,00			2 372,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	37,00			33,00			23,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	48,00			47,00			41,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 718,00			1 862,00			1 697,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 613,00			2 482,00			2 332,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	46 578 343,00			45 733 428,00			33 227 545,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	91 641 231,00			91 463 286,00			53 986 481,00		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	26,00			26,00			21,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	30,00			29,00			27,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	21,00			20,00			15,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	32,00			29,00			26,00		

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	21,00			20,00			18,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	32,00			30,00			27,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 634,00			1 057,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 208,00			1 597,00			1 294,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	11,00			3,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	37,00			26,00			14,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 531,00			1 055,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 022,00			1 571,00			1 280,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	5 767 667,00			632 319,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	50 306 394,00			44 648 573,00			14,54		
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	2,00			0,00			0,00		
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche	15,00			13,00			7,00		
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	4,00			0,00			0,00		
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché	25,00			21,00			11,00		
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	5,00			0,00			0,00		
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise	33,00			21,00			11,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
F	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
S	CO26	Recherche et innovation: nombre d'entreprises coopérant avec des organismes de recherche			
F	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché			
S	CO28	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour lancer des produits nouveaux pour le marché			
F	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise			
S	CO29	Recherche et innovation: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien pour introduire des produits nouveaux pour l'entreprise			

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R& I, développer des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, promouvoir en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des grappes d'entreprises et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales, ainsi que stimuler les investissements nécessaires au renforcement des capacités de réaction aux crises dans les services de santé
Objectif spécifique	2 - Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR2b	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine	M€	Plus développées	1 386,00	2014	1 521,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR2b	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR2b	DIRD des entreprises en Nouvelle-Aquitaine						

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	4 012,00			10 964,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	4 012,00			25 355,00			Le nombre plus important d'entreprises est lié aux opérations d'accompagnement à la création d'entreprise et au déploiement des instruments financiers permettant de toucher plus de bénéficiaires.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	12,00			22,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	12,00			24,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	1 000,00			377,00			cet indicateur prend en compte uniquement les prêts décaissés en cohérence avec le rapport sur les instruments financiers
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	1 000,00			1 656,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	4 000,00			6 175,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	4 000,00			12 931,00			Le nombre plus important d'entreprises est lié aux opérations d'accompagnement à la création d'entreprise et au déploiement des instruments financiers permettant de toucher plus de bénéficiaires.
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	3 612,00			6 695,00			
S	CO05	Investissement productif:	Entreprises	Plus	3 612,00			12 566,00			Cet OS concerne le soutien à la création d'entreprises. Un plus grand nombre

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien		développées							d'entreprises sont touchées par l'intermédiaire de structures d'appui à la création (pépinières, incubateurs, couveuses) et depuis 2018 par l'intermédiaire d'instruments financiers (prêts d'honneur). Le nombre d'entreprises soutenues peut varier de manière importante suivant la nature de la prestation et sa durée, c'est donc une cible très difficile à estimer au départ du programme
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	9 000 000,00			26 114 936,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	9 000 000,00			35 867 353,00			La programmation des prêts d'honneur en 2018 valorise une contribution privée importante.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2 933,00			2 763,00			2 331,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	17 404,00			8 985,00			4 162,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	17,00			17,00			14,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	24,00			23,00			37,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	377,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	1 656,00			1 656,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	2 887,00			2 286,00			2 260,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	11 086,00			8 344,00			4 191,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	2 958,00			2 361,00			1 929,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	9 353,00			5 948,00			3 738,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	18 621 557,00			10 026 494,00			9 837 321,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	35 694 506,00			32 233 256,00			25 374 000,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	983,00			708,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	1 657,00			1 398,00			500,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	8,00			5,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	15,00			14,00			5,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		que des subventions									
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	955,00			704,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	1 458,00			1 384,00			495,00		
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	875,00			673,00			0,00		
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	1 570,00			1 386,00			495,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	1 690 170,00			0,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	9 904 807,00			9 324 400,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO05	Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	3 - Accroître la pérennité des PME nouvellement créées et reprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR3	Taux de survie à 3 ans des entreprises nouvellement créées et reprises	%	Plus développées	69,60	2013	70,50			Le renseignement de cet indicateur était lié à une enquête Sine /INSEE Aquitaine « Les données ne sont plus disponibles suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR3	Taux de survie à 3 ans des entreprises nouvellement créées et reprises								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR3	Taux de survie à 3 ans des entreprises nouvellement créées et reprises						

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 1 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	612,00			969,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	612,00			893,00			Le nombre plus important d'entreprises est lié aux opérations d'accueil des investisseurs notamment en Gironde et au déploiement des instruments financiers permettant de toucher plus de bénéficiaires.
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	45,00			57,00			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	45,00			63,00			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	112,00			36,00			
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Plus développées	112,00			112,00			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	455,00			944,00			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	455,00			808,00			Le nombre plus important d'entreprises est lié aux opérations d'accueil des investisseurs notamment en Gironde et au déploiement des instruments financiers permettant de toucher plus de bénéficiaires.
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	85 500 000,00			91 424 956,00			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	85 500 000,00			101 405 384,00			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les	Équivalents temps plein	Plus développées	510,00			9 457,00			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
		entreprises bénéficiant d'un soutien									
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	Équivalents temps plein	Plus développées	510,00			8 227,00			Le nombre important d'emplois est lié aux opérations d'accueil des investisseurs notamment en Gironde

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	838,00			782,00			700,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	832,00			710,00			626,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	52,00			37,00			34,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	59,00			57,00			52,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	112,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	781,00			536,00			645,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	582,00			544,00			576,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	86 804 147,00			70 386 708,00			46 878 859,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	101 075 384,00			95 024 665,00			88 585 831,00		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	5 869,00			2 755,00			2 661,00		
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	5 095,00			3 822,00			2 896,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	417,00			254,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	507,00			365,00			175,00		
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	10,00			6,00			0,00		
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	45,00			31,00			17,00		
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00			0,00			0,00		
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	322,00			247,00			0,00		
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	488,00			345,00			158,00		
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	18 037 550,00			4 387 938,00			0,00		
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	77 754 117,00			42 918 248,00			17,33		
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un	176,00			19,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
		soutien									
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien	416,00			198,00			131,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions			
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions			0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)			
F	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			
S	CO08	Investissement productif: augmentation de l'emploi dans les entreprises bénéficiant d'un soutien			

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	4 - Accroître la taille des PME

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR4	ETI industrielles dont le siège social est en Aquitaine	entreprise	Plus développées	250,00	2012	270,00			Cet indicateurs était lié à des enquêtes Banque de France Aquitaine prévues en 2017 et 2023. « Les données ne sont plus disponibles suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR4	ETI industrielles dont le siège social est en Aquitaine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR4	ETI industrielles dont le siège social est en Aquitaine			250,00			

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 10 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation							0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		Nombre (Nombre)		Nombre	1 280 558,00			1,02			1 310 700,00	0,00	0,00	1 310 700,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRREB	Nombre d'emplois salariés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10 / 13i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		1 126,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales					0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi					0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local					0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien					0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO06	moins de 25 ans				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales				0,00			0,00				0,00	
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi				0,00			0,00				0,00	
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local				0,00			0,00				0,00	
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien				0,00			0,00				0,00	
	Total général des participants				0,00			0,00				0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée		0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives		0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants		0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans		0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés		0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées		0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales		0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales		0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi		0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local		0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien		0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FSE) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 10

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2B : Indicateurs de résultat pour l'IEJ et l'IEJ REACT-EU par axe prioritaire ou partie d'axe prioritaire (article 19, paragraphe 3, annexes I et II du règlement FSE) - 2 / 8ii

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	92,00 %	%	%	10 151,00	5 352,00	4 799,00	0,82			22,00	21,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	92,00 %	%	%	1 517,00	837,00	680,00	0,12			24,00	19,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	36,00 %	%	%	3 829,00	2 107,00	1 722,00	0,79			23,00	19,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	Proportion	45,00 %	%	%	3 072,00	1 642,00	1 430,00	1,68			2,00	0,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %	%	%	472,00	259,00	213,00	0,23			4,00	1,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	Proportion	17,00 %	%	%	1 091,00	604,00	487,00	1,58			5,00	1,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	92,00 %	%	%	42,00	30,00	12,00	0,45			1,00	0,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	92,00 %	%	%	40,00	26,00	14,00	0,43			2,00	2,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	36,00 %	%	%	41,00	28,00	13,00	1,13			3,00	4,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	Proportion	20,00 %	%	%	131,00	80,00	51,00	0,05			3,00	1,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	Proportion	30,00 %	%	%	68,00	48,00	20,00	0,02			1,00	4,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	Proportion	1,00 %	%	%	16,00	14,00	2,00	0,13			0,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						97,00	54,00	43,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	58,00	40,00	80,00	43,00	66,00	59,00	199,00	135,00	624,00	452,00	2 319,00	2 099,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	59,00	38,00	38,00	30,00	35,00	27,00	53,00	59,00	234,00	158,00	308,00	259,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	28,00	18,00	32,00	23,00	43,00	26,00	96,00	73,00	314,00	201,00	866,00	714,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	11,00	14,00	13,00	9,00	28,00	18,00	57,00	33,00	169,00	131,00	738,00	653,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	15,00	11,00	8,00	6,00	20,00	10,00	22,00	22,00	55,00	49,00	102,00	75,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	5,00	5,00	7,00	5,00	24,00	7,00	24,00	15,00	72,00	54,00	267,00	214,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	4,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	11,00	3,00	7,00	3,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	6,00	1,00	0,00	0,00	3,00	0,00	7,00	2,00	5,00	3,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	3,00	0,00	6,00	1,00	0,00	0,00	2,00	0,00	7,00	2,00	5,00	3,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	16,00	4,00	3,00	1,00	3,00	1,00	12,00	3,00	25,00	24,00	13,00	12,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	10,00	6,00	7,00	2,00	9,00	2,00	3,00	1,00	10,00	3,00	7,00	1,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00	4,00	1,00	6,00	0,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	16,00	7,00	1,00	0,00	19,00	17,00	13,00	14,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	1 984,00	1 950,00
CR02	participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	86,00	90,00
CR03	participants chômeurs qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	705,00	648,00
CR04	participants chômeurs de longue durée qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO02 chômeurs de longue durée	624,00	572,00
CR05	participants chômeurs de longue durée qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	33,00	39,00
CR06	participants chômeurs de longue durée qui suivent un enseignement/une formation, ou qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO02 chômeurs de longue durée	200,00	186,00
CR07	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent l'intervention soutenue par l'IEJ jusqu'à son terme	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	3,00	6,00
CR08	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	3,00	6,00
CR09	participants inactifs ne suivant ni enseignement ni formation qui suivent un enseignement/une formation, qui obtiennent une qualification, ou qui travaillent, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	CO04 personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	2,00	3,00
CR10	participants suivant un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	5,00	5,00
CR11	participants exerçant un emploi six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	1,00	1,00
CR12	participants exerçant une activité d'indépendant six mois après la fin de leur participation	CO06 moins de 25 ans	1,00	1,00
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,		0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation		0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation		0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation		0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		5,00	5,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation		0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		12 500,00	6 650,00	5 850,00	13 524,00	7 213,00	6 311,00	1,08	1,08	1,08	94,00	48,00	46,00
CO02	chômeurs de longue durée					4 070,00	2 197,00	1 873,00				16,00	9,00	7,00
CO03	personnes inactives					134,00	88,00	46,00				19,00	13,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation					101,00	69,00	32,00				19,00	13,00	6,00
CO06	moins de 25 ans		11 500,00	6 100,00	5 400,00	12 738,00	6 842,00	5 896,00	1,11	1,12	1,09	100,00	57,00	43,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)					7 886,00	4 343,00	3 543,00				70,00	42,00	28,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)					4 253,00	2 149,00	2 104,00				29,00	14,00	15,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)					693,00	327,00	366,00				13,00	5,00	8,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)					904,00	472,00	432,00				19,00	12,00	7,00
CO16	participants handicapés					488,00	277,00	211,00				13,00	9,00	4,00
CO17	autres personnes défavorisées					759,00	182,00	577,00				12,00	7,00	5,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement					145,00	85,00	60,00				8,00	5,00	3,00
CO19	personnes venant de zones rurales					4 421,00	2 368,00	2 053,00				55,00	31,00	24,00
	Total général des participants					13 658,00						113,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		189,00	109,00	80,00	200,00	132,00	68,00	212,00	121,00	91,00
CO02	chômeurs de longue durée		46,00	24,00	22,00	39,00	23,00	16,00	85,00	51,00	34,00
CO03	personnes inactives		15,00	10,00	5,00	13,00	11,00	2,00	2,00	2,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		15,00	10,00	5,00	12,00	10,00	2,00	2,00	2,00	0,00
CO06	moins de 25 ans		200,00	118,00	82,00	205,00	136,00	69,00	202,00	114,00	88,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		148,00	88,00	60,00	128,00	82,00	46,00	150,00	89,00	61,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		43,00	24,00	19,00	71,00	50,00	21,00	46,00	26,00	20,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		9,00	6,00	3,00	10,00	8,00	2,00	18,00	8,00	10,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		41,00	29,00	12,00	54,00	35,00	19,00	53,00	20,00	33,00
CO16	participants handicapés		18,00	9,00	9,00	14,00	9,00	5,00	8,00	5,00	3,00
CO17	autres personnes défavorisées		5,00	1,00	4,00	14,00	5,00	9,00	13,00	3,00	10,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		4,00	3,00	1,00	3,00	1,00	2,00	21,00	13,00	8,00
CO19	personnes venant de zones rurales		46,00	31,00	15,00	51,00	36,00	15,00	22,00	17,00	5,00
	Total général des participants		204,00			213,00			214,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		494,00	294,00	200,00	1 470,00	874,00	596,00	5 778,00	3 046,00	2 732,00
CO02	chômeurs de longue durée		141,00	90,00	51,00	399,00	231,00	168,00	1 795,00	956,00	839,00
CO03	personnes inactives		20,00	8,00	12,00	33,00	26,00	7,00	18,00	13,00	5,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		3,00	3,00	0,00	21,00	16,00	5,00	15,00	10,00	5,00
CO06	moins de 25 ans		457,00	272,00	185,00	1 340,00	808,00	532,00	5 387,00	2 872,00	2 515,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		261,00	176,00	85,00	681,00	428,00	253,00	3 420,00	1 843,00	1 577,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		174,00	88,00	86,00	605,00	337,00	268,00	1 766,00	886,00	880,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		64,00	26,00	38,00	148,00	93,00	55,00	214,00	101,00	113,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		71,00	33,00	38,00	227,00	124,00	103,00	401,00	203,00	198,00
CO16	participants handicapés		11,00	6,00	5,00	46,00	31,00	15,00	227,00	121,00	106,00
CO17	autres personnes défavorisées		35,00	13,00	22,00	80,00	27,00	53,00	343,00	74,00	269,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		8,00	3,00	5,00	28,00	14,00	14,00	61,00	41,00	20,00
CO19	personnes venant de zones rurales		109,00	70,00	39,00	397,00	243,00	154,00	1 941,00	1 015,00	926,00
	Total général des participants		514,00			1 503,00			5 796,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée		5 087,00	2 589,00	2 498,00
CO02	chômeurs de longue durée		1 549,00	813,00	736,00

CO03	personnes inactives		14,00	5,00	9,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation		14,00	5,00	9,00
CO06	moins de 25 ans		4 847,00	2 465,00	2 382,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)		3 028,00	1 595,00	1 433,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)		1 519,00	724,00	795,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)		217,00	80,00	137,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)		38,00	16,00	22,00
CO16	participants handicapés		151,00	87,00	64,00
CO17	autres personnes défavorisées		257,00	52,00	205,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement		12,00	5,00	7,00
CO19	personnes venant de zones rurales		1 800,00	925,00	875,00
	Total général des participants		5 101,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (IEJ), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					52,00	30,00	22,00				1,00	2,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées				174,00	50,00	124,00					2,00	5,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées				100,00	65,00	35,00					8,00	1,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				1 064,00	511,00	553,00					14,00	15,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				578,00	305,00	273,00					9,00	4,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				684,00	351,00	333,00					24,00	29,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	40,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées				578,00	306,00	272,00					23,00	19,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				73,00	37,00	36,00					2,00	3,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				399,00	241,00	158,00					17,00	11,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	21,00	10,00	8,00	8,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	5,00	8,00	3,00	7,00	11,00	13,00	18,00	70,00	4,00	14,00	7,00	6,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	6,00	2,00	4,00	4,00	0,00	1,00	44,00	19,00	0,00	3,00	3,00	5,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	50,00	63,00	78,00	83,00	125,00	142,00	111,00	120,00	77,00	78,00	56,00	52,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	34,00	31,00	50,00	45,00	52,00	49,00	79,00	80,00	47,00	36,00	34,00	28,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	136,00	118,00	143,00	122,00	2,00	10,00	1,00	4,00	37,00	36,00	8,00	14,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	102,00	100,00	142,00	106,00	0,00	6,00	1,00	2,00	31,00	27,00	7,00	12,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	7,00	12,00	22,00	17,00	1,00	0,00	0,00	0,00	4,00	2,00	1,00	2,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	99,00	64,00	109,00	61,00	1,00	2,00	1,00	1,00	11,00	16,00	3,00	3,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	Nombre (ETP)		Nombre	7 000,00			0,06			439,00	0,00	0,00	439,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	Nombre (entreprises)		Nombre	140,00			0,84			117,00	0,00	0,00	117,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
AQR14	Nombre d'emplois salariés créés avec le soutien du FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
AQR15	Nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 8iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	2 300,00	1 000,00	130,00	1 905,00	737,00	1 168,00	0,83	0,74	0,98	102,00	31,00	71,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				522,00	186,00	336,00				36,00	10,00	26,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				266,00	109,00	157,00				14,00	7,00	7,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				266,00	109,00	157,00				14,00	7,00	7,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	2 300,00	1 200,00	1 100,00	2 894,00	1 496,00	1 398,00	1,26	1,25	1,27	68,00	36,00	32,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	3 400,00	1 800,00	1 600,00	1 084,00	567,00	517,00	0,32	0,32	0,32	47,00	23,00	24,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				297,00	118,00	179,00				19,00	8,00	11,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				173,00	72,00	101,00				12,00	7,00	5,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				542,00	305,00	237,00				29,00	13,00	16,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				2 012,00	1 054,00	958,00				77,00	33,00	44,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				2 298,00	977,00	1 321,00				78,00	28,00	50,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				873,00	308,00	565,00				42,00	13,00	29,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				174,00	61,00	113,00				14,00	4,00	10,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				730,00	332,00	398,00				31,00	11,00	20,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				96,00	58,00	38,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				1 304,00	847,00	457,00				48,00	29,00	19,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	880,00			1 373,00			1,56			709,00		
	Total général des participants					5 065,00						184,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	241,00	85,00	156,00	258,00	63,00	195,00	474,00	183,00	291,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	81,00	21,00	60,00	93,00	24,00	69,00	98,00	35,00	63,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	52,00	32,00	20,00	80,00	51,00	29,00	74,00	17,00	57,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	52,00	32,00	20,00	80,00	51,00	29,00	74,00	17,00	57,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	301,00	178,00	123,00	355,00	216,00	139,00	795,00	341,00	454,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	147,00	85,00	62,00	199,00	83,00	116,00	266,00	118,00	148,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	38,00	14,00	24,00	64,00	27,00	37,00	66,00	28,00	38,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	25,00	10,00	15,00	37,00	15,00	22,00	35,00	16,00	19,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	127,00	74,00	53,00	155,00	109,00	46,00	151,00	83,00	68,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	184,00	98,00	86,00	126,00	98,00	28,00	601,00	223,00	378,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	283,00	123,00	160,00	312,00	123,00	189,00	590,00	235,00	355,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	75,00	35,00	40,00	103,00	34,00	69,00	216,00	64,00	152,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	19,00	7,00	12,00	17,00	4,00	13,00	29,00	8,00	21,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	75,00	31,00	44,00	143,00	85,00	58,00	174,00	74,00	100,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	5,00	2,00	3,00	24,00	16,00	8,00	18,00	10,00	8,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	255,00	158,00	97,00	156,00	95,00	61,00	181,00	112,00	69,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	664,00			0,00			0,00		

Total général des participants		594,00		693,00		1 343,00
--------------------------------	--	--------	--	--------	--	----------

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	386,00	169,00	217,00	310,00	137,00	173,00	134,00	69,00	65,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	104,00	48,00	56,00	96,00	44,00	52,00	14,00	4,00	10,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	23,00	0,00	23,00	22,00	2,00	20,00	1,00	0,00	1,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	23,00	0,00	23,00	22,00	2,00	20,00	1,00	0,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	486,00	241,00	245,00	438,00	199,00	239,00	447,00	285,00	162,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	130,00	81,00	49,00	152,00	80,00	72,00	143,00	97,00	46,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	58,00	16,00	42,00	39,00	19,00	20,00	13,00	6,00	7,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	35,00	11,00	24,00	25,00	11,00	14,00	4,00	2,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	24,00	11,00	13,00	32,00	10,00	22,00	24,00	5,00	19,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	409,00	220,00	189,00	322,00	174,00	148,00	293,00	208,00	85,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	362,00	179,00	183,00	416,00	154,00	262,00	253,00	135,00	118,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	211,00	82,00	129,00	180,00	62,00	118,00	46,00	18,00	28,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	32,00	10,00	22,00	48,00	22,00	26,00	15,00	6,00	9,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	178,00	78,00	100,00	98,00	43,00	55,00	30,00	10,00	20,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	26,00	19,00	7,00	7,00	4,00	3,00	16,00	7,00	9,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	234,00	146,00	88,00	132,00	90,00	42,00	298,00	217,00	81,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			895,00			770,00			582,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	4,00	0,00	4,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	4,00	0,00	4,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	1,00	0,00	1,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
Total général des participants			4,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	8iii - l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat et la création d'entreprises, y compris les micro, petites et moyennes entreprises innovantes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées				0,00	0,00	0,00					0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées	(participant)			15,00												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014												
			Cumulé			Total annuel			Qualitative						
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR13	Part des étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme	Plus développées													

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 10ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		0,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10ii - Amélioration de la qualité, de l'efficacité et de l'accès à l'enseignement supérieur et équivalent afin d'accroître la participation et les niveaux de qualification, notamment des groupes défavorisés

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1b	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Plus développées	établissements	10,00			2,00	0,00	0,00	0,20			0,00	0,00	0,00
AQR1d	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Plus développées	établissements	15,00			2,00	0,00	0,00	0,13			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1b	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Plus développées	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AQR1d	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1b	Nombre d'établissements de l'enseignement supérieur impliqués	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AQR1d	Nombre d'opérations en direction des lycéens issus des territoires les plus en difficultés	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région, le cas échéant). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE et le FSE REACT-EU (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 2 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées						35,00	29,00	6,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées					1 781,00	671,00	1 110,00					1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées					6 612,00	2 595,00	4 017,00					1,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	75,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					2 140,00	906,00	1 234,00					11,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	40,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées					938,00	402,00	536,00					7,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					309,00	240,00	69,00					12,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées					111,00	82,00	29,00					9,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					6,00	5,00	1,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées					164,00	81,00	83,00					9,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	2,00	0,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	10,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	26,00	13,00	31,00	19,00	19,00	20,00	172,00	348,00	337,00	580,00	83,00	130,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	31,00	17,00	61,00	82,00	265,00	410,00	753,00	1 120,00	1 149,00	1 897,00	323,00	458,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	42,00	12,00	49,00	30,00	114,00	105,00	252,00	381,00	358,00	560,00	63,00	110,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	30,00	7,00	21,00	15,00	63,00	50,00	123,00	159,00	132,00	254,00	16,00	40,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020		2019		2018		2017		2016		2015	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	58,00	9,00	20,00	18,00	26,00	6,00	68,00	25,00	56,00	11,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	45,00	10,00	20,00	11,00	7,00	3,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	41,00	6,00	10,00	8,00	2,00	37,00	11,00	32,00	8,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014	
			Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Plus développées	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Plus développées	2,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	12,00	33,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	17,00	36,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Plus développées	10,00	11,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Plus développées	0,00	0,00

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées	(participant)			8,00												
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées	(participant)			82,00												
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées	(participant)			19,00												

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées																
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées																
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées																
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées																
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées																
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées																
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées																

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014										
			Cumulé			Total annuel			Qualitative				
AQR11	Taux de rupture dans les formations	Plus développées											
AQR12	Taux de satisfaction des stagiaires qui ont bénéficié d'un conseil et/ou d'un accompagnement en matière d'orientation	Plus développées											
AQR1c	Taux de rupture en Apprentissage	Plus développées											

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	18 000,00	9 000,00	9 000,00	18 700,00	7 629,00	11 071,00	1,04	0,85	1,23	41,00	21,00	20,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées				4 044,00	1 739,00	2 305,00				6,00	3,00	3,00
CO03	personnes inactives	Plus développées				99,00	62,00	37,00				3,00	1,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				99,00	62,00	37,00				3,00	1,00	2,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées				229,00	111,00	118,00				5,00	4,00	1,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	5 100,00	2 600,00	2 500,00	8 681,00	4 415,00	4 266,00	1,70	1,70	1,71	33,00	17,00	16,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées				1 027,00	349,00	678,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées				1 007,00	344,00	663,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées				8 591,00	3 270,00	5 321,00				10,00	8,00	2,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées				6 076,00	2 314,00	3 762,00				7,00	7,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées				1 909,00	629,00	1 280,00				32,00	11,00	21,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées				1 949,00	754,00	1 195,00				14,00	9,00	5,00
CO16	participants handicapés	Plus développées				1 645,00	676,00	969,00				1,00	1,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées				1 108,00	389,00	719,00				2,00	2,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées				95,00	58,00	37,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées				4 050,00	1 545,00	2 505,00				7,00	6,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					19 090,00						49,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	148,00	109,00	39,00	364,00	180,00	184,00	1 240,00	590,00	650,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	29,00	22,00	7,00	78,00	39,00	39,00	211,00	117,00	94,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	11,00	6,00	5,00	13,00	5,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	11,00	6,00	5,00	13,00	5,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	18,00	16,00	2,00	51,00	39,00	12,00	3,00	2,00	1,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	91,00	72,00	19,00	217,00	131,00	86,00	438,00	284,00	154,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	5,00	4,00	1,00	20,00	7,00	13,00	56,00	18,00	38,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	5,00	4,00	1,00	19,00	7,00	12,00	56,00	18,00	38,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	69,00	58,00	11,00	189,00	115,00	74,00	571,00	310,00	261,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	69,00	52,00	17,00	144,00	75,00	69,00	392,00	179,00	213,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	39,00	21,00	18,00	79,00	28,00	51,00	211,00	75,00	136,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	59,00	47,00	12,00	79,00	48,00	31,00	111,00	52,00	59,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	17,00	13,00	4,00	44,00	13,00	31,00	147,00	47,00	100,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	26,00	17,00	9,00	50,00	26,00	24,00	84,00	32,00	52,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	4,00	3,00	1,00	5,00	4,00	1,00	7,00	5,00	2,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	35,00	25,00	10,00	121,00	58,00	63,00	470,00	239,00	231,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		177,00			428,00			1 243,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017	2016	2015
----	------------	---------------------	------	------	------

		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	6 014,00	2 398,00	3 616,00	9 154,00	3 557,00	5 597,00	1 702,00	737,00	965,00
CO02	chômeurs de longue durée	1 150,00	501,00	649,00	2 133,00	857,00	1 276,00	424,00	187,00	237,00
CO03	personnes inactives	0,00	0,00	0,00	28,00	21,00	7,00	44,00	29,00	15,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	0,00	0,00	0,00	28,00	21,00	7,00	44,00	29,00	15,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	9,00	5,00	4,00	50,00	12,00	38,00	87,00	27,00	60,00
CO06	moins de 25 ans	2 596,00	1 205,00	1 391,00	4 496,00	2 073,00	2 423,00	806,00	629,00	177,00
CO07	plus de 54 ans	402,00	132,00	270,00	507,00	169,00	338,00	33,00	15,00	18,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	402,00	132,00	270,00	500,00	168,00	332,00	22,00	12,00	10,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	3 041,00	1 320,00	1 721,00	3 885,00	1 073,00	2 812,00	826,00	386,00	440,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	1 809,00	649,00	1 160,00	2 833,00	999,00	1 834,00	793,00	324,00	469,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	664,00	222,00	442,00	741,00	211,00	530,00	129,00	47,00	82,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	594,00	206,00	388,00	974,00	332,00	642,00	111,00	53,00	58,00
CO16	participants handicapés	403,00	170,00	233,00	743,00	287,00	456,00	255,00	110,00	145,00
CO17	autres personnes défavorisées	295,00	104,00	191,00	490,00	152,00	338,00	151,00	46,00	105,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	27,00	17,00	10,00	43,00	24,00	19,00	9,00	5,00	4,00
CO19	personnes venant de zones rurales	1 400,00	542,00	858,00	1 929,00	636,00	1 293,00	73,00	24,00	49,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants	6 023,00			9 232,00			1 833,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Plus développées	37,00	37,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Plus développées	13,00	13,00	0,00
CO03	personnes inactives	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Plus développées	6,00	6,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Plus développées	4,00	4,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Plus développées	4,00	4,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Plus développées	3,00	3,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Plus développées	29,00	29,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Plus développées	14,00	14,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Plus développées	7,00	7,00	0,00
CO16	participants handicapés	Plus développées	35,00	35,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Plus développées	10,00	10,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Plus développées	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Plus développées	15,00	15,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Plus développées	0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Plus développées	0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Plus développées	0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Plus développées	0,00		
	Total général des participants		105,00		

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1a	Nombre de projets liés à l'orientation et à la formation	Plus développées	projet	300,00			196,00	0,00	0,00	0,65			25,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1a	Nombre de projets liés à l'orientation et à la formation	Plus développées	171,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
AQR1a	Nombre de projets liés à l'orientation et à la formation	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2a

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	0,00		0,00	0,00	0,00	OS retiré du programme
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Plus développées	0,00		0,00	0,00	0,00	OS retiré du programme
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	Plus développées	0,00		0,00	0,00	0,00	OS retiré du programme
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	nombre	Plus développées	0,00		0,00	0,00	0,00	OS retiré du programme

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00
F	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	AQC1	Nombre de nouvelles prises installées dans les zones prioritaires	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	1 - Accroître la couverture des zones prioritaires du territoire en réseau très haut débit (THD)

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR5	Part des ménages et des établissements ayant accès au THD en fibre optique	%	Plus développées	0,00		0,00			2014-2015 valeur de référence Le renseignement de cet indicateur était lié à une source Aquitaine « Les données ne sont plus disponibles suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - Une nouvelle plateforme de suivi du THD (Pigma) à l'échelle Nouvelle Aquitaine est en cours de mise en place- Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR5	Part des ménages et des établissements ayant accès au THD en fibre optique								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR5	Part des ménages et des établissements ayant accès au THD en fibre optique			3,40		3,40	

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	105,00			83,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	105,00			97,00			Dans le cadre du dispositif chèque transformation numérique

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	75,00			69,00			56,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	97,00			86,00			75,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	22,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	55,00	0,00	0,00	29,00	0,00	0,00	8,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2b - Développer des produits et des services TIC, le commerce en ligne, et améliorer la demande de TIC
Objectif spécifique	2 - Augmenter les usages avancés des technologies numériques par les entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR6	Taux de PME déclarant des usages avancés des TIC	%	Plus développées	52,00	2011	68,00			Le renseignement de cet indicateur était lié à une enquête spécifique Aquitaine (AEC) « Les données ne sont plus disponibles suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR6	Taux de PME déclarant des usages avancés des TIC								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR6	Taux de PME déclarant des usages avancés des TIC			52,00		52,00	

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 3 / 2c

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	Plus développées	39,00		19,00			
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	Plus développées	39,00		47,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	18,00		17,00			7,00	0,00	0,00
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	37,00		26,00			20,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	7,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	19,00	0,00	0,00	12,00	0,00	0,00	19,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes	
F	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	0,00	0,00	0,00
S	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	3 - Accroître l'offre de services numériques à destination du public, améliorer leur qualité et leur appropriation

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR7	Part de la population habitant une commune proposant le télépaiement de prestations aux familles	%	Plus développées	7,80	2011	60,00			2014-2015 valeur de référence Le renseignement de cet indicateur était lié à une source Aquitaine « Les données ne sont plus disponibles à l'échelle aquitaine suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR7	Part de la population habitant une commune proposant le télépaiement de prestations aux familles								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR7	Part de la population habitant une commune proposant le télépaiement de prestations aux familles			7,80		7,80	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	18,00			16,00			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	Plus développées	18,00			18,10			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	88 000,00			57 701,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	88 000,00			95 628,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	15,70			13,60			7,70	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	18,10			18,10			17,60	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	57 701,00			53 301,00			12 338,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	86 247,00			86 247,00			76 728,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	6,00			0,00			0,00		
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	13,40			11,30			3,68		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	8 768,00			0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	55 063,00			37 466,00			8 126,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre			

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4a - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
Objectif spécifique	1 - Accroître la production d'énergies renouvelables à partir de la biomasse, de la géothermie et des ressources marines et solaires

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR8b	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale Nouvelle -Aquitaine	%	Plus développées	23,60	2017	28,20			Source AREC

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR8b	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale Nouvelle -Aquitaine			24,45		23,83		23,57	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR8b	Part d'énergie renouvelable dans la consommation totale régionale Nouvelle -Aquitaine						

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4b

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	7,00		7,00			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	7,00		8,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	18 000,00		16 061,00			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	18 000,00		18 290,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	6,00		5,00			3,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7,00		7,00			7,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	6 315,00		6 816,00			4 519,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	18 100,00		18 100,00			18 100,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	2,00		1,00			0,00		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	7,00		4,00			0,00		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	2 547,00		0,00			0,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	18 100,00		5 639,00			0,00		

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien		
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre		

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4b - Favoriser l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les entreprises
Objectif spécifique	2 - Réduire l'intensité énergétique des entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR9b	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale Nouvelle-Aquitaine	%	Plus développées	23,00	2014	22,00			Source AREC

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR9b	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale Nouvelle-Aquitaine			21,00		21,00		21,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR9b	Part de la consommation d'énergie des industries dans la consommation régionale Nouvelle-Aquitaine						

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	7 500,00			2 913,00			
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Ménages	Plus développées	7 500,00			6 370,00			
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	260,00			93,00			
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	kWh/an	Plus développées	260,00			508,00			
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10 000,00			3 154,90			
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	Tonnes de CO2eq	Plus développées	10 000,00			8 605,70			
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	Plus développées	70,00			50,70			
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	Plus développées	70,00			56,60			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	2 800,00			2 753,00			2 753,00		
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	4 827,00			3 737,00			3 536,00		
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00			0,00			0,00		
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	396,00			138,00			138,70		
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	3 134,90			6 671,00			6 671,00		
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	5 240,00			3 908,00			3 612,00		
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	51,00			48,00			48,00		
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	60,00			48,00			48,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 121,00	0,00	0,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	1 654,00	0,00	0,00	47,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	138,70	0,00	0,00	138,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	226,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	869,00	0,00	0,00	97,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	44,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	44,00	0,00	0,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
S	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	0,00	0,00	0,00
F	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
S	CO32	Efficacité énergétique: Diminution de la consommation annuelle d'énergie primaire des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
F	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
S	CO34	Réduction des émissions de gaz à effet de serre: Diminution annuelle estimée des émissions de gaz à effet de serre	0,00	0,00	0,00
F	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
S	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4c - Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement
Objectif spécifique	3 - Accroître l'efficacité énergétique pour réduire la consommation finale d'énergie des bâtiments publics et du logement

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR10	Consommation énergétique du logement social et privé	kWh/m ²	Plus développées	184,00	2010	160,00			2014-2015 valeur de référence 2014/2015 valeurs de référence Le renseignement de cet indicateur était lié à une source Aquitaine (OREA) « Les données ne sont plus disponibles à l'échelle Aquitaine suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR10	Consommation énergétique du logement social et privé								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR10	Consommation énergétique du logement social et privé			184,00		184,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 4e

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	Plus développées	10,00			11,00			
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	Plus développées	10,00			15,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	6,00			3,00			2,00		
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	13,00			7,00			2,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	2,00			0,00			0,00		
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	2,00			1,00			0,00		

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés			
S	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés			

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	4e - Favoriser les stratégies de développement à faible émission de carbone pour tous les types de territoires, en particulier les zones urbaines, y compris la promotion d'une mobilité urbaine multimodale durable et des mesures d'adaptation au changement climatique destinées à l'atténuer
Objectif spécifique	4 - Accroître la fréquentation des modes durables de déplacements

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR11b	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine	Voyageur	Plus développées	912 324 950,00	2014	1 158 245 134,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR11b	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR11b	Fréquentation des TER en Nouvelle-Aquitaine						

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 5a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	1 300 000,00			532 057,00			
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	Personnes	Plus développées	1 300 000,00			1 607 690,00			nb Les populations concernées dépendent des communes qui portent le projet - une possibilité de doublon existe et sera vérifié par l'intermédiaire d'un SIG à l'occasion de l'état des lieux préparatoire aux études d'impact en 2019.
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	habitant	Plus développées	190 000,00			530 638,00			
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	habitant	Plus développées	190 000,00			580 638,00			nb Les populations concernées dépendent des communes qui portent le projet - une possibilité de doublon existe et sera vérifié par l'intermédiaire d'un SIG à l'occasion de l'état des lieux préparatoire aux études d'impact en 2019.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	532 057,00			182 619,00			123 184,00		
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	1 571 130,00			664 412,00			646 087,00		
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	615 325,00			376 091,00			268 595,00		
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	615 325,00			615 325,00			615 325,00		

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	90 109,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	566 087,00	0,00	0,00	383 572,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	268 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	339 941,00	0,00	0,00	268 595,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00
S	CO20	Prévention et gestion des risques: Population bénéficiant de mesures de protection contre les inondations	0,00	0,00	0,00
F	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	0,00	0,00	0,00
S	AQIC5	Population bénéficiant de mesures de protection contre la pollution des eaux	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	5a - Soutenir les investissements en faveur de l'adaptation au changement climatique, y compris les approches fondées sur les écosystèmes
Objectif spécifique	5 - Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR12	Part (en%) de la population des communes exposées protégées par un un plan de prévention approuvé	%	Plus développées	76,00	2013	90,00			2014-2015 valeur de référence 2014/2015 valeurs de référence Le renseignement de cet indicateur était lié à une source Aquitaine « Les données ne sont plus disponibles à l'échelle Aquitaine suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR12	Part (en%) de la population des communes exposées protégées par un un plan de prévention approuvé								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR12	Part (en%) de la population des communes exposées protégées par un un plan de prévention approuvé			76,00		76,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	400 000,00			400 000,00	0,00	0,00	sur les 5 dernières années le site Lascaux IV a reçu 2000000 de visiteurs (Source Semitour Périgord)
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Visites/an	Plus développées	400 000,00			400 000,00	0,00	0,00	
F	AQIC6	Surface utile construite	m²	Plus développées	986,00			986,00	0,00	0,00	
S	AQIC6	Surface utile construite	m²	Plus développées	986,00			986,00	0,00	0,00	superficie correspondant à la zone 2, zone du fac similé, soit 12,8% sur la surface de Lascaux IV (initialement PO 7700m²)

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	199 145,00	0,00	0,00	435 000,00	0,00	0,00	435 000,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
F	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00
S	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00
F	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC6	Surface utile construite	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00	986,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO09	Tourisme durable: augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	AQIC6	Surface utile construite	0,00	0,00	0,00
S	AQIC6	Surface utile construite	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	6 - Développer le tourisme autour d'un patrimoine culturel exceptionnel : le site de la grotte préhistorique de Lascaux

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne	nuitée	Plus développées	1 020 364,00	2013	1 100 000,00			Source Observatoire économie Touristique Dordogne

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne					1 040 025,00		1 061 700,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR13	Nombre de nuitées hôtelières en Dordogne	1 017 551,00		1 031 982,00		1 036 810,00	

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 4 / 6d

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	points de fragmentation	Plus développées	50,00		0,00			
S	AQIC7	Nombre de points de fragmentation aménagés ou supprimés (trame verte)	points de fragmentation	Plus développées	50,00		6,00			
F	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	obstacles	Plus développées	250,00		33,00			
S	AQIC8	Nombres d'obstacles à l'écoulement des cours d'eau aménagés ou supprimés (trame bleue)	obstacles	Plus développées	250,00		55,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	AQIC7	0,00			0,00			0,00		
S	AQIC7	3,00			3,00			0,00		
F	AQIC8	31,00			31,00			2,00		
S	AQIC8	54,00			54,00			3,00		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	AQIC7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	AQIC8	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC8	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	3,00	0,00	0,00

(1) ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC7	0,00	0,00	0,00
S	AQIC7	0,00	0,00	0,00
F	AQIC8	0,00	0,00	0,00
S	AQIC8	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	7 - Préserver et restaurer la biodiversité et les continuités écologiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR14	Superficie des continuités écologiques majeures, cartographiées dans le SRCE	hectare	Plus développées	2 416 500,00	2014	2 416 500,00			2014-2015 valeur de référence Le renseignement de cet indicateur était lié au suivi du SRCAE Aquitaine- Le schéma a été révisé dans le cadre du Sradet nouvelle Aquitaine « Les données ne sont plus disponibles à l'échelle aquitaine suite à la fusion des régions, l'étude permettant de récolter la donnée ayant été arrêtée. Cet indicateur devra être reconsidéré. » - - Ce chantier est inscrit dans la feuille de route évaluation et fait partie des premiers travaux à mener en parallèle avec le lancement des évaluations d'impact

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR14	Superficie des continuités écologiques majeures, cartographiées dans le SRCE								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR14	Superficie des continuités écologiques majeures, cartographiées dans le SRCE			2 416 500,00		2 416 500,00	

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 8a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m ²	Plus développées	20 000,00			4 254,00			
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	m ²	Plus développées	20 000,00			12 736,00			8 opérations de constructions ou réhabilitation

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	3 693,00			3 693,00			3 193,00	0,00	0,00
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	7 624,00			6 722,00			3 176,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	887,00	0,00	0,00	637,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	1 187,00	0,00	0,00	887,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	0,00	0,00	0,00
S	AQIC9	Espaces bâtis construits ou réhabilités à des fins d'activités économiques	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	8a - Soutenir la création de pépinières d'entreprises ainsi que les aides à l'investissement en faveur des indépendants, des microentreprises et de la création d'entreprise
Objectif spécifique	1 - Créer des activités économiques dans les quartiers urbains en difficulté

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR15	Nombre d'établissements dans les quartiers prioritaires	Etablissement	Plus développées	17 326,00	2012	19 058,00			2014-2015 valeurs de référence

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR15	Nombre d'établissements dans les quartiers prioritaires								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR15	Nombre d'établissements dans les quartiers prioritaires			7 915,00		7 915,00	

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 5 / 9b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	130 000,00			110 382,00			
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	Personnes	Plus développées	130 000,00			110 382,00			habitants vivant dans les quartiers prioritaires des 12 agglomérations concernés par une stratégie urbaine intégrée
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m ²	Plus développées	225 000,00			87 921,00			
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m ²	Plus développées	225 000,00			188 363,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00			110 382,00			110 382,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00			110 382,00			110 382,00	0,00	0,00
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	54 867,00			54 002,00			13 361,00	0,00	0,00
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	155 398,00			67 095,00			32 791,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00	0,00	0,00	110 382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	110 382,00	0,00	0,00	110 382,00	0,00	0,00	101 492,00	0,00	0,00
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	9 149,00	0,00	0,00	748,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	13 361,00	0,00	0,00	9 149,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
S	CO37	Développement urbain: population vivant dans des zones bénéficiant de stratégies de développement urbain intégrées	0,00	0,00	0,00
F	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
S	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
Priorité d'investissement	9b - Fournir un soutien à la revitalisation physique, économique et sociale des communautés défavorisées en zones urbaines et rurales
Objectif spécifique	2 - Améliorer les conditions de vie des quartiers urbains en difficulté par leur réhabilitation physique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IR16	Taux d'équipement des quartiers prioritaires rapporté au taux d'équipement des EPCI* englobants	%	Plus développées	80,40	2011	90,00			2014-2015 valeur de référence

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IR16	Taux d'équipement des quartiers prioritaires rapporté au taux d'équipement des EPCI* englobants								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IR16	Taux d'équipement des quartiers prioritaires rapporté au taux d'équipement des EPCI* englobants			80,40		80,40	

Axe prioritaire	9 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 9 / 13i

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 798,00			2,00	0,00	0,00	
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises		1 798,00			110,00	0,00	0,00	
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		63,00			1,00	0,00	0,00	
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises		63,00			9,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		64,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises		64,00			0,00	0,00	0,00	
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		1 671,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises		1 671,00			100,00	0,00	0,00	
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW		5,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW		5,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	nombre		12,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	nombre		12,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 848 422,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	EUR		5 848 422,00			0,00	0,00	0,00	
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		1 754 527,00			0,00	0,00	0,00	
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	EUR		1 754 527,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	0,00	0,00	0,00
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	0,00	0,00	0,00
F	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00
S	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00
S	CV26	Nombre de services numériques créés ou adaptés en réponse à la crise COVID 19	0,00	0,00	0,00
F	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00
S	CV5	Valeur des subventions en faveur de la R&D dans la COVID-19	0,00	0,00	0,00
F	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00
S	CV60	Valeur de tous les coûts de vaccination	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	9 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
Priorité d'investissement	13i - (FEDER) Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie
Objectif spécifique	9.1 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand	Nombre d'emplois		811 729,00	2019	811 729,00	841 600,00		

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRREA	Nombre d'emplois salariés dans l'industrie, la construction, le tertiaire marchand						

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11

Axe prioritaire	11 - Assistance technique FEDER REACT-UE
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits		187,00			12,00	0,00	0,00	
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits		187,00			12,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assistance technique FEDER REACT-UE
Objectif spécifique	11-1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 11 / 11-1

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
IRTA1	Taux de programmation	pourcentage				100,00			

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
IRTA1	Taux de programmation								

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IRTA1	Taux de programmation						

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		dossiers instruits	22,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Assistance technique FSE REACT-UE
Objectif spécifique	12.1 - Garantir la mobilisation des crédits REACT-UE

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 12 / 12.1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IRAT2	Taux de programmation		(pourcentage)			100,00													

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRAT2	Taux de programmation															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRAT2	Taux de programmation															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRAT2	Taux de programmation															

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IRAT2	Taux de programmation								

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 6

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

(1) ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2021 Total	2021 Hommes	2021 Femmes	Observations
F	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	réunions des comité de suivi et de sélection	40,00			47,00			
S	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	réunions des comité de suivi et de sélection	40,00			40,00			Prévu de 2014 à 2016
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits	1 600,00			1 957,00			
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	dossiers instruits	1 600,00			1 600,00			dossiers FEDER 2014 à 2020
F	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	plan annuel interfonds	7,00			7,00			
S	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	plan annuel interfonds	7,00			7,00			
F	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	ETP	50,00			55,50			44,87FEDER+13,55FSE fin 2019
S	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	ETP	50,00			50,00			

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1) ID	Indicateur	2020 Total	2020 Hommes	2020 Femmes	2019 Total	2019 Hommes	2019 Femmes	2018 Total	2018 Hommes	2018 Femmes
F	IRAT1	38,00			31,00	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00
S	IRAT1	40,00			40,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00
F	IRAT2	1 765,00			1 572,00	0,00	0,00	1 343,00	0,00	0,00
S	IRAT2	1 600,00			1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00
F	IRAT3	6,00			5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
S	IRAT3	6,00			5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00
F	IRAT4	55,50	11,30	44,20	58,42	0,00	0,00	40,79		
S	IRAT4	50,00			50,00			40,79		

(1) ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
F	IRAT1	16,00	0,00	0,00	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT1	40,00	0,00	0,00	40,00	0,00	0,00	13,00	0,00	0,00
F	IRAT2	1 113,00	0,00	0,00	782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
F	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	3,00	0,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	47,40	0,00	0,00	47,40	0,00	0,00	47,40	0,00	0,00

(1)	ID	Indicateur	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	0,00	0,00	0,00
S	IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre	0,00	0,00	0,00
F	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00
S	IRAT2	Nombre de dossiers instruits	0,00	0,00	0,00
F	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	0,00	0,00	0,00
S	IRAT3	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FSE)	0,00	0,00	0,00
F	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	0,00	0,00	0,00
S	IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	1 - Garantir l'efficacité du pilotage du programme

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 1

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023	%		0,00	2014	100,00			18/19 cibles 2018
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet	jour		149,00	2013	122,00			nb jours à compter de la réception du dossier complet

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023			0,00		95,00			
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet			0,00		70,00			

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023						
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet						

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
Objectif spécifique	2 - Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'Union européenne en Aquitaine

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER, le FEDER REACT-EU et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique - 6 / 2

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2021 Total	2021 Qualitative	Observations
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu	nombre de visiteur unique		30 063,00	2013	36 075,00	45 000,00		nouveau site web europe-en-nouvelle-aquitaine.eu depuis dec 2017 référence 2017= nbre de visiteurs pour le mois de décembre 2017 référence 2018 = Nombre d'utilisateurs uniques : 31 051 du 1er janvier au 31 décembre 2018 47 572 au 31/12 2019

ID	Indicateur	2020 Total	2020 Qualitative	2019 Total	2019 Qualitative	2018 Total	2018 Qualitative	2017 Total	2017 Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu	45 000,00		47 572,00		31 051,00		2 693,00	

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2017			2016			2015		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014		
			Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2021		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre		réunions des comités de suivi et de sélection	40,00			101,00	0,00	0,00	2,53			45,00		
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		dossiers instruits	1 600,00			4 872,00	0,00	0,00	3,05			1 957,00		
IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO		ETP	50,00			55,00	22,00	88,00	1,10			55,00	11,00	44,00
IRAT5	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FEDER)		plan annuel interfonds	7,00			16,00	0,00	0,00	2,29			7,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020			2019			2018			2017			2016		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre		0,00	0,00	0,00	31,00	0,00	0,00	25,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		0,00	0,00	0,00	1 572,00	0,00	0,00	1 343,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO		0,00	11,00	44,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT5	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FEDER)		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IRAT1	Nombre d'instances de pilotage et de mise en oeuvre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT2	Nombre de dossiers instruits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT4	Nombre équivalent temps plein (ETP) dédié à la gestion du PO		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IRAT5	Nombre de plan sur les activités d'information et de communication (commun au FEDER)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	1 - Garantir l'efficacité du pilotage du programme

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023		Proportion (%)		Proportion	100,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet		Nombre (jour)		Nombre	122,00			0,52%			64,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet		64,00	0,00	0,00	64,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023		95,00%	0,00%	0,00%	95,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
AT1	Atteindre les cibles fixées par le cadre de performance pour chaque axe en 2018 et 2023		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
AT3	Réduire le délai moyen d'instruction d'un dossier complet		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
Objectif spécifique	2 - Accroître l'efficacité de la communication sur l'intervention de l'Union Européenne en Aquitaine

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE, le FSE REACT-EU, l'IEJ et l'IEJ REACT-EU - 7 / 2

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2021							
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu		Nombre (nombre de visiteur unique)		Nombre	36 075,00			3,43%				123 623,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2020						2019							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			123 623,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00		78 623,00	0,00	0,00	47 572,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2018						2017							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			31 051,00	0,00	0,00	31 051,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
AT2	Fréquentation du site europe-en-aquitaine.eu		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	10 157
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	214
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	413
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	9 530
CO05 - Investissement productif: nombre de nouvelles entreprises bénéficiant d'un soutien	6 870

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2021 Cumul total	2021 Cumul - hommes	2021 Cumul - femmes	2021 Total annuel	2021 Total annuel - hommes	2021 Total annuel - femmes
8	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	Plus développées	3 356 640,00	0,00	0,00	3 356 640,00		
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	19 492,00					
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	319 011 795,79					
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	20 605,00	8 366,00	12 239,00	143,00	52,00	91,00
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	IEJ		13 524,00	7 213,00	6 311,00	94,00	48,00	46,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	81 783 253,92					
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	IEJ		24 416 565,91					
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	83,00					
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	31 740 136,29					
3	I	AQC1b	Nombre d'analyses préparatoires réalisées au titre de la procédure « grand projet » par le contractant externe et validées par l'Autorité de gestion	analyse préparatoire	FEDER	Plus développées	5,00					
3	O	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	FEDER	Plus développées	19,00					
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	16,00					
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 913,00					
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	180 227 288,78					
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	50,70					
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	11,00					
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986,00					
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	18 876 969,99					
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	87 921,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2020 Cumul total	2019 Cumul total	2018 Cumul total	Observations
8	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	10 566,00	2 430,00	5 058,00	
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	265 980 334,45	189 765 266,92	104 819 951,14	
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	20 462,00	20 073,00	19 451,00	
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	IEJ		13 430,00	13 241,00	13 041,00	
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	64 705 597,04	42 622 328,25	29 512 309,78	
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	IEJ		20 089 204,59	18 123 376,07	9 309 482,03	
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	75,00	69,00	56,00	
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	28 430 353,54	21 802 480,49	21 317 664,26	
3	I	AQC1b	Nombre d'analyses préparatoires réalisées au titre de la procédure « grand projet » par le contractant externe et validées par l'Autorité de gestion	analyse préparatoire	FEDER	Plus développées	5,00	5,00	5,00	
3	O	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	FEDER	Plus développées	18,00	17,00	0,00	
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	15,70	13,60	7,70	
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	2 800,00	2 753,00	2 753,00	
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	113 358 324,06	83 995 287,63	70 686 575,71	
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	48,00	48,00	48,00	
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	6,00	3,00	2,00	
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986,00	986,00	986,00	
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	15 835 831,74	9 965 715,30	8 251 390,41	
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	54 867,00	25 591,00	13 361,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
8	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	6 158,00	0,00	0,00	0,00
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	46 527 256,79	0,00	0,00	0,00
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	17 737,00	11 337,00	1 873,00	37,00
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	IEJ		12 829,00	12 335,00	10 865,00	5 087,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	11 599 648,20	0,00	0,00	0,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	IEJ		0,00	0,00	0,00	0,00
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	22,00	0,00	0,00	0,00
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	7 769 742,77	0,00	0,00	0,00
3	I	AQC1b	Nombre d'analyses préparatoires réalisées au titre de la procédure « grand projet » par le contractant externe et validées par l'Autorité de gestion	analyse préparatoire	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total
3	O	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	FEDER	Plus développées	0,00	0,00	0,00	0,00
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	6,00	0,00	0,00	0,00
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	1 121,00	0,00	0,00	0,00
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	27 684 575,02	0,00	0,00	0,00
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	44,00	0,00	0,00	0,00
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	2,00	0,00	0,00	0,00
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986,00	0,00	0,00	0,00
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	3 574 416,79	0,00	0,00	0,00
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	1 448,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
8	O	CV30	Montant des actions du FSE pour lutter contre les effets du COVID-19	EUR	FSE	Plus développées				7 000 000,00		
1	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	2 430,00			11 364,00		
1	F	IF1	Indicateur financier Axe1 Cadre de performance	euro	FEDER	Plus développées	77 851 897,40			510 585 150,00		
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Plus développées	8 500,00	4200,00	4300,00	18 300,00	9 000,00	9 300,00
2	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	IEJ		10900	5800	5100	12 500,00	6 650,00	5 850,00
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	FSE	Plus développées	14 315 293,42			127 625 770,00		
2	F	IF2	Indicateur financier axe 2 cadre de performance	€	IEJ		18 285 021,96			31 784 403,00		
3	O	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Enterprises	FEDER	Plus développées	35			105,00		
3	F	IF3	Indicateur financier Axe 3 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	25 069 898,00			64 005 872,00		
3	I	AQIC1b	Nombre d'analyses préparatoires réalisées au titre de la procédure « grand projet » par le contractant externe et validées par l'Autorité de gestion	analyse préparatoire	FEDER	Plus développées	5			5,00		
3	O	AQIC2	Nombre de nouveaux services publics numériques (e-service) réalisés et/ou améliorés à destination des aquitains	nombre	FEDER	Plus développées				39,00		
4	O	CO30	Énergies renouvelables: Capacités supplémentaires de production d'énergies renouvelables	MW	FEDER	Plus développées	4,00			18,00		
4	O	CO31	Efficacité énergétique: Nombre de ménages dont le classement en matière de consommation énergétique s'est amélioré	Households	FEDER	Plus développées	3 000,00			7 500,00		
4	F	IF4	Indicateur financier Axe 4 Cadre de performance	millions d'euros	FEDER	Plus développées	56 715 178,45			381 450 425,00		
4	O	AQIC3	Niveau de performance énergétique des bâtiments publics	kWh/m²	FEDER	Plus développées	50,00			70,00		
4	O	AQIC4	Nombre de pôles d'échanges multimodaux ferroviaires créés et/ou aménagés	pôle d'échange	FEDER	Plus développées	2,00			10,00		
4	O	AQIC6	Surface utile construite	m²	FEDER	Plus développées	986,00			986,00		
5	F	IF5	Indicateur financier Axe 5 Cadre de performance	millions d'euro	FEDER	Plus développées	5 999 300,53			38 000 000,00		
5	O	AQICa	Copropriétés, bâtiments publics, espaces publics construits ou réhabilités	m²	FEDER	Plus développées	2 200,00			225 000,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

[telles que définies dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 (Modèle pour la transmission des données financières)]

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
8	FSE	Plus développées	Total	7 000 000,00	50,00%	6 807 867,35	97,26%	6 807 867,35	3 608 960,68	51,56%	9
1	FEDER	Plus développées	Total	510 585 150,00	34,17%	536 731 464,04	105,12%	286 968 972,70	392 565 459,22	76,89%	333
10	FSE REACT-EU		Total	13 016 231,00	80,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
2	FSE	Plus développées	Total	127 625 770,00	50,00%	153 178 418,97	120,02%	135 709 951,26	102 804 054,03	80,55%	840
2	IEJ		Total	31 784 403,00	66,67%	32 442 569,34	102,07%	31 137 396,47	26 679 444,17	83,94%	302
3	FEDER	Plus développées	Total	66 405 872,00	50,00%	64 548 972,01	97,20%	54 910 487,89	39 775 162,84	59,90%	123
4	FEDER	Plus développées	Total	379 050 425,00	34,09%	413 815 276,89	109,17%	299 463 532,34	266 599 064,39	70,33%	285
5	FEDER	Plus développées	Total	38 000 000,00	50,00%	40 988 944,32	107,87%	37 316 493,12	26 013 690,37	68,46%	48
9	FEDER REACT-EU		Total	90 307 371,00	80,00%	22 862 100,10	25,32%	15 272 273,10	0,00	0,00%	12
11	FEDER REACT-EU		Total	6 020 492,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
12	FSE REACT-EU		Total	867 748,00	50,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
6	FEDER	Plus développées	Total	25 661 480,00	50,00%	25 661 479,79	100,00%	25 661 479,79	5 634 545,92	21,96%	3
7	FSE	Plus développées	Total	6 307 200,00	50,00%	6 307 198,23	100,00%	6 307 198,23	2 325 967,89	36,88%	2
Total	FEDER	Plus développées		1 019 702 927,00	36,16%	1 081 746 137,05	106,08%	704 320 965,84	730 587 922,74	71,65%	792
Total	FSE	Plus développées		140 932 970,00	50,00%	166 293 484,55	117,99%	148 825 016,84	108 738 982,60	77,16%	851
Total	IEJ			31 784 403,00	66,67%	32 442 569,34	102,07%	31 137 396,47	26 679 444,17	83,94%	302
Total	FEDER REACT-EU			96 327 863,00	78,13%	22 862 100,10	23,73%	15 272 273,10	0,00	0,00%	12
Total	FSE REACT-EU			13 883 979,00	78,13%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total général				1 302 632 142,00	41,95%	1 303 344 291,04	100,05%	899 555 652,25	866 006 349,51	66,48%	1 957

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FEDER REACT-EU, le FSE, le FSE REACT-EU et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) no 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) no 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		03	FR61	3 300 000,00	330 000,00	3 300 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		06	FR61	1 464 711,00	439 000,00	1 115 889,85	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		07	FR61	9 918 191,00	2 375 903,00	7 001 570,42	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		08	FR61	2 823 000,00	500 000,00	2 823 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		13	FR61	4 000 000,00	400 000,00	3 550 075,92	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		21	FR61	1 493 526,13	389 974,22	1 493 526,13	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	01	07	03		24	FR61	221 231,00	189 538,61	213 135,51	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		03	FR61	9 041 529,88	2 685 160,00	8 695 144,60	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		04	FR61	1 060 105,00	200 000,00	466 042,67	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		07	FR61	13 839 140,00	2 734 980,00	11 309 210,30	6
1	FEDER	Plus développées	001	01	02	07	03		24	FR61	13 495 718,00	1 499 754,00	1 814 037,63	2
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		03	FR61	11 742 969,54	3 011 469,14	11 742 969,54	4
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		07	FR61	11 264 170,00	2 252 985,00	11 264 170,00	3
1	FEDER	Plus développées	001	01	03	07	03		24	FR61	1 918 740,00	191 874,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	01		20	FR61	1 550 800,00	310 160,00	1 521 693,32	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		03	FR61	24 282 770,18	6 633 290,40	24 282 770,18	9
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		06	FR61	3 009 716,23	601 943,25	3 009 716,23	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		07	FR61	15 676 491,00	3 245 617,00	12 264 999,88	7
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		08	FR61	1 707 999,00	341 600,00	1 707 999,00	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		13	FR61	1 524 249,00	304 849,00	888 498,44	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		14	FR61	2 936 020,21	880 806,06	2 936 020,21	1
1	FEDER	Plus développées	001	01	07	07	03		20	FR61	1 465 569,65	659 506,34	1 465 569,65	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		05	FR61	27 283 731,00	5 728 373,00	14 937 773,94	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		06	FR61	4 480 557,00	2 601 725,00	2 848 057,00	3
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		07	FR61	9 000 000,00	9 000 000,00	537 267,18	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		20	FR61	8 722 075,00	3 252 432,00	5 391 086,02	2
1	FEDER	Plus développées	002	01	01	07	01		24	FR61	3 763 389,00	940 847,00	3 510 259,83	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	02	07	01		07	FR61	4 474 866,53	447 486,66	4 474 866,53	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	03	07	01		05	FR61	2 162 588,00	540 647,00	2 162 588,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		02	FR61	1 778 990,00	416 398,00	1 778 990,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		04	FR61	1 932 103,00	582 854,00	1 932 103,00	1
1	FEDER	Plus développées	002	01	07	07	01		05	FR61	20 711 797,97	2 204 994,80	20 711 797,97	2
1	FEDER	Plus développées	056	01	07	07	03		07	FR61	3 748 852,00	740 000,00	3 748 852,00	1
1	FEDER	Plus développées	056	01	07	07	03		17	FR61	579 962,12	414 455,06	579 962,12	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		01	FR61	14 212 500,00	14 012 500,00	0,00	3
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		05	FR61	1 597 569,00	1 120 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		09	FR61	8 000 000,00	8 000 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		18	FR61	1 603 266,00	1 090 000,00	1 603 266,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		19	FR61	1 800 000,00	1 800 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		22	FR61	7 954 474,00	7 954 474,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	01	07	01		24	FR61	7 510 000,00	7 510 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		07	FR61	1 812 784,00	1 812 784,00	1 812 156,18	1
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		17	FR61	9 030 545,91	6 830 545,91	9 030 545,91	2
1	FEDER	Plus développées	058	01	07	07	01		20	FR61	2 347 684,49	2 347 684,49	2 347 684,49	2
1	FEDER	Plus développées	059	01	02	07	03		03	FR61	251 367,55	251 367,55	251 367,55	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	03	07	01		01	FR61	2 904 713,23	1 452 356,62	808 449,23	2
1	FEDER	Plus développées	059	01	03	07	01		22	FR61	1 259 000,00	629 500,00	580 837,94	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	07	07	01		03	FR61	1 276 546,00	638 273,00	1 276 546,00	1
1	FEDER	Plus développées	059	01	07	07	01		07	FR61	837 000,00	418 500,00	837 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		03	FR61	5 354 499,91	3 093 699,81	2 794 699,92	5
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		06	FR61	8 426 022,88	8 426 022,88	3 276 599,68	8
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		08	FR61	12 000 000,00	12 000 000,00	4 146 324,04	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		20	FR61	1 376 966,00	1 376 966,00	367 261,43	4
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		22	FR61	2 350 338,00	1 986 338,00	910 000,00	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	01	07	01		24	FR61	870 650,00	870 650,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		01	FR61	752 787,00	752 787,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		11	FR61	800 000,00	800 000,00	595 366,34	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		19	FR61	11 843 006,00	10 334 631,00	11 843 006,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		22	FR61	805 274,28	445 790,67	805 274,28	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	02	07	01		24	FR61	2 857 187,04	2 106 508,77	2 857 187,04	2
1	FEDER	Plus développées	060	01	03	07	01		01	FR61	648 398,00	548 393,00	391 060,14	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		01	FR61	472 701,49	472 701,49	472 701,49	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		03	FR61	1 192 910,00	1 192 910,00	1 192 910,00	1
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		07	FR61	6 772 550,00	6 772 550,00	6 750 891,03	4
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		20	FR61	5 774 473,73	5 774 473,73	5 774 473,73	5
1	FEDER	Plus développées	060	01	07	07	01		22	FR61	900 000,00	450 000,00	900 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		06	FR61	1 496 027,64	1 256 631,24	653 889,64	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	01		08	FR61	1 402 100,00	1 051 575,00	0,00	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	01	07	03		20	FR61	996 263,00	400 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		05	FR61	470 000,00	235 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	02	07	01		22	FR61	1 095 000,00	547 500,00	1 095 000,00	2
1	FEDER	Plus développées	061	01	03	07	01		01	FR61	2 074 584,27	1 552 100,65	1 587 559,15	5
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		01	FR61	1 140 256,55	912 204,84	1 140 256,55	3
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		02	FR61	317 506,00	254 004,00	211 074,64	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		07	FR61	1 770 238,00	1 136 795,93	1 770 238,00	1
1	FEDER	Plus développées	061	01	07	07	01		20	FR61	1 789 800,00	894 900,00	1 441 641,94	1
1	FEDER	Plus développées	062	01	07	07	01		07	FR61	1 727 402,77	1 334 809,77	1 727 402,77	2
1	FEDER	Plus développées	062	01	07	07	01		22	FR61	638 562,00	510 850,00	638 562,00	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	01	07	03		24	FR61	330 000,00	330 000,00	327 303,97	1
1	FEDER	Plus développées	063	01	07	07	01		03	FR61	268 591,19	133 833,00	250 721,42	2
1	FEDER	Plus développées	063	01	07	07	01		07	FR61	888 080,47	555 964,37	622 143,37	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		06	FR61	885 647,00	664 235,00	839 932,90	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	01		23	FR61	3 155 365,00	2 518 292,00	2 585 365,00	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	01	07	03		20	FR61	9 451 806,00	2 460 974,37	9 451 806,00	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		23	FR61	187 506,00	149 956,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	03	07	01		24	FR61	294 543,00	248 188,00	294 543,00	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		03	FR61	957 255,00	378 080,00	688 588,53	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		05	FR61	3 735 768,00	933 942,00	3 735 768,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		06	FR61	5 289 226,00	2 373 006,00	3 278 588,30	4
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		07	FR61	2 367 310,00	825 451,00	2 367 310,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		10	FR61	6 660 309,60	2 402 062,17	4 450 016,60	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		13	FR61	9 452 983,39	3 541 338,57	8 502 268,39	7
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	01		22	FR61	2 216 787,04	667 084,97	2 216 787,04	2

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		03	FR61	713 178,00	314 798,00	713 178,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		05	FR61	977 855,21	293 565,29	977 855,21	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		07	FR61	425 954,89	191 680,15	425 954,89	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		20	FR61	8 037 233,05	3 487 595,34	8 037 233,05	2
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		22	FR61	1 999 709,00	822 672,00	1 999 709,00	1
1	FEDER	Plus développées	064	01	07	07	03		23	FR61	794 663,00	357 598,00	794 663,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	01		23	FR61	825 445,00	660 356,00	825 445,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		17	FR61	3 521 214,74	3 067 878,07	3 348 330,80	5
1	FEDER	Plus développées	066	01	01	07	03		24	FR61	17 325 653,93	14 998 209,80	10 095 935,52	50
1	FEDER	Plus développées	066	01	03	07	01		24	FR61	156 319,00	138 781,00	156 319,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	03	07	03		24	FR61	782 222,05	782 222,05	782 222,05	3
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		03	FR61	194 169,42	95 137,02	194 169,42	2
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		05	FR61	458 783,13	192 683,96	458 783,13	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		07	FR61	5 579 943,87	5 169 786,87	4 919 943,87	5
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		17	FR61	3 265 260,95	3 265 260,95	3 265 260,95	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		22	FR61	765 028,00	612 022,00	765 028,00	1
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	01		24	FR61	7 824 428,00	7 411 715,00	7 824 428,00	8
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		07	FR61	684 518,28	429 027,73	684 518,28	2
1	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		17	FR61	2 912 827,42	2 412 184,42	2 912 827,42	3
1	FEDER	Plus développées	066	03	07	07	03		16	FR61	2 000 000,00	2 000 000,00	1 000 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		20	FR61	2 301 788,00	800 000,00	0,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	01	07	03		24	FR61	10 069 889,47	7 308 492,40	8 924 832,56	13
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		03	FR61	244 990,50	244 990,50	244 990,50	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		17	FR61	5 543 227,52	5 503 434,64	5 543 227,52	3
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		18	FR61	607 398,00	339 000,00	607 398,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	02	07	03		24	FR61	240 750,82	136 269,91	240 750,82	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	03	07	03		03	FR61	3 635 098,00	3 635 098,00	3 635 098,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	03	07	03		17	FR61	94 800,00	94 800,00	94 800,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		03	FR61	3 427 209,00	900 000,00	3 427 209,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		05	FR61	1 087 100,00	515 000,00	1 087 100,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		07	FR61	241 000,00	241 000,00	241 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	01	07	07	03		17	FR61	19 185 029,92	15 939 754,26	18 245 687,03	28

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
1	FEDER	Plus développées	067	04	01	07	03		01	FR61	6 204 000,00	3 018 150,00	3 102 000,00	1
1	FEDER	Plus développées	067	04	02	07	03		24	FR61	11 575 085,00	3 000 000,00	10 007 542,50	2
10	FSE REACT-EU		117	01	07	07		08	18	FR61	0,00	0,00	0,00	0
2	FSE	Plus développées	103	01	07	07		08	01	FR61	39 150,00	32 950,00	31 500,00	1
2	FSE	Plus développées	103	01	07	07		08	13	FR61	998 396,00	679 166,00	139 132,66	1
2	FSE	Plus développées	103	01	07	07		08	19	FR61	38 471 271,82	37 834 722,61	11 693 924,17	116
2	FSE	Plus développées	103	01	07	07		08	24	FR61	1 240 461,00	1 013 980,42	1 085 864,87	6
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		02	01	FR61	25 000,00	20 000,00	25 000,00	1
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		08	01	FR61	948 825,00	897 325,00	948 600,00	14
2	FSE	Plus développées	104	01	03	07		02	21	FR61	156 602,00	110 885,00	156 602,00	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	01	FR61	4 077 093,00	3 727 493,00	2 931 612,68	44
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	14	FR61	65 769,00	34 332,00	65 769,00	1
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	17	FR61	51 670,16	51 670,16	51 670,16	1
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	19	FR61	91 290,89	87 429,89	91 290,89	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		07	19	FR61	657 268,32	420 231,67	657 268,32	5
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	19	FR61	2 059 455,00	1 373 544,00	2 043 108,72	7
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	21	FR61	4 180 957,08	2 936 946,03	4 018 990,81	48
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	21	FR61	1 519 364,34	965 010,61	1 509 217,13	8
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	22	FR61	92 090,00	57 786,00	26 566,33	2
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		02	23	FR61	294 887,12	175 452,32	283 189,28	7
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	23	FR61	678 471,00	545 543,94	410 756,27	6
2	FSE	Plus développées	104	01	07	07		08	24	FR61	25 274 589,52	16 449 769,70	19 891 357,37	228
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		08	18	FR61	694 834,00	694 834,00	0,00	1
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		06	19	FR61	3 513 695,00	3 513 695,00	3 490 852,09	2
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		08	19	FR61	3 647 267,00	2 594 461,00	1 626 064,50	7
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		08	23	FR61	300 600,00	150 300,00	300 600,00	1
2	FSE	Plus développées	116	01	07	07		08	24	FR61	134 064,00	134 064,00	134 064,00	1
2	FSE	Plus développées	117	01	03	07		08	19	FR61	135 000,00	135 000,00	135 000,00	1
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		06	01	FR61	94 907,38	94 907,38	94 907,38	1
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	01	FR61	468 244,82	357 603,82	195 584,93	4
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	04	FR61	60 970,14	60 970,14	60 970,14	1
2	FSE	Plus	117	01	07	07		08	13	FR61	136 424,00	136 424,00	111 972,38	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territoriale	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
		développées												
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		02	19	FR61	169 697,22	154 645,49	169 697,22	2
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		05	19	FR61	2 694 916,49	2 694 916,49	2 694 916,49	5
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		06	19	FR61	423 045,29	388 670,93	423 045,29	3
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	19	FR61	50 069 971,65	47 820 725,92	39 650 234,51	218
2	FSE	Plus développées	117	01	07	07		08	24	FR61	9 712 170,73	9 364 494,74	7 654 724,44	92
2	IEJ		103	01	03	07			01	FR61	84 638,21	84 638,21	84 638,21	1
2	IEJ		103	01	07	07			01	FR61	587 331,43	587 331,43	472 080,86	10
2	IEJ		103	01	07	07			19	FR61	30 183 986,70	29 202 041,83	25 744 881,17	286
2	IEJ		103	01	07	07			24	FR61	1 586 613,00	1 263 385,00	377 843,93	5
3	FEDER	Plus développées	004	01	01	07	02		07	FR61	34 140,33	17 070,59	34 140,33	1
3	FEDER	Plus développées	078	01	01	07	02		18	FR61	10 319 512,69	10 319 512,69	4 439 679,45	8
3	FEDER	Plus développées	078	01	07	07	02		13	FR61	497 000,00	248 500,00	497 000,00	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		18	FR61	6 561 453,12	6 561 453,12	0,00	3
3	FEDER	Plus développées	079	01	01	07	02		24	FR61	3 237 204,81	3 237 204,81	0,00	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	03	07	02		13	FR61	5 466 252,23	5 466 252,23	5 466 252,23	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	03	07	02		22	FR61	1 090 082,21	545 039,80	1 090 082,21	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		13	FR61	4 295 267,75	3 883 593,55	4 368 433,10	3
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		22	FR61	59 700,00	59 700,00	59 700,00	1
3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	02		23	FR61	1 076 878,00	1 076 878,00	1 076 878,00	1
3	FEDER	Plus développées	080	01	01	07	02		19	FR61	1 232 337,00	616 168,00	1 232 337,00	1
3	FEDER	Plus développées	080	01	03	07	02		19	FR61	9 319 789,00	9 319 789,00	1 470 122,87	1
3	FEDER	Plus développées	081	01	01	07	02		20	FR61	4 750 999,97	4 750 999,97	4 344 526,95	2
3	FEDER	Plus développées	081	01	02	07	02		07	FR61	13 043,48	6 521,74	13 043,48	1
3	FEDER	Plus développées	081	01	07	07	02		13	FR61	826 561,00	826 561,00	826 561,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		07	FR61	125 377,88	61 877,12	124 633,44	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		08	FR61	139 550,00	69 775,00	29 660,00	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		10	FR61	164 236,05	61 615,28	164 236,05	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		12	FR61	76 339,00	38 169,00	76 339,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		14	FR61	762 807,16	361 480,78	732 187,59	5
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		17	FR61	169 617,00	75 000,00	169 617,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	01	07	02		24	FR61	52 582,60	26 291,30	52 582,60	2
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		01	FR61	39 299,80	19 649,40	39 299,80	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		03	FR61	140 250,00	49 087,50	140 250,00	1

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		07	FR61	833 922,35	378 827,34	680 821,87	6
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		12	FR61	202 283,91	101 141,96	202 283,91	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		13	FR61	85 691,60	42 586,33	85 691,60	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		14	FR61	670 453,80	334 442,15	439 376,80	6
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		15	FR61	86 175,26	43 087,63	86 175,26	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		17	FR61	30 830,00	15 415,00	30 830,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	02	07	02		24	FR61	448 798,20	202 225,55	396 720,17	6
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		03	FR61	170 865,92	85 433,91	170 205,73	5
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		04	FR61	28 315,60	11 677,90	28 315,60	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		07	FR61	694 572,57	330 141,96	694 572,57	7
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		08	FR61	345 440,09	170 578,77	345 440,09	3
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		12	FR61	117 702,50	58 851,25	117 702,50	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		13	FR61	328 531,76	102 346,21	328 531,76	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		14	FR61	189 764,00	94 881,50	189 764,00	3
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		15	FR61	78 207,00	39 103,50	78 207,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		23	FR61	151 107,12	75 554,05	151 107,12	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	03	07	02		24	FR61	139 479,00	69 740,00	139 479,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		03	FR61	727 254,00	287 325,00	727 254,00	3
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		07	FR61	311 310,12	158 795,30	311 310,12	5
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		08	FR61	35 000,00	10 000,00	35 000,00	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		12	FR61	78 080,73	39 040,82	78 080,73	1
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		13	FR61	6 110 307,48	3 634 736,59	5 776 132,99	12
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		14	FR61	1 572 358,42	617 167,59	1 572 358,42	7
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		17	FR61	326 807,50	159 197,70	326 807,50	4
3	FEDER	Plus développées	082	01	07	07	02		24	FR61	335 432,00	150 000,00	335 432,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	01	07	04		07	FR61	7 568 000,00	1 500 000,00	7 568 000,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	01	07	04		12	FR61	3 637 850,00	3 637 850,00	3 637 850,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	03	07	04		12	FR61	3 807 111,00	3 807 111,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	003	01	03	07	04		22	FR61	3 681 746,00	3 681 746,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	01	07	04		10	FR61	26 398 265,00	12 304 702,91	22 507 888,37	2
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		07	FR61	1 632 223,97	849 842,22	1 632 223,97	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		10	FR61	25 615 630,00	9 559 477,71	17 214 225,38	4

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	011	01	03	07	04		22	FR61	8 441 837,00	1 967 864,77	8 441 837,00	1
4	FEDER	Plus développées	011	01	07	07	04		10	FR61	25 593 486,50	9 676 679,29	25 593 485,92	5
4	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		10	FR61	21 262 214,00	10 125 000,00	10 797 437,00	1
4	FEDER	Plus développées	012	01	01	07	04		18	FR61	1 257 059,40	1 257 059,40	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	012	01	07	07	04		10	FR61	1 547 283,49	962 578,31	1 547 283,49	2
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		22	FR61	16 721 025,00	7 030 281,66	0,00	4
4	FEDER	Plus développées	013	01	01	07	04		23	FR61	770 366,37	770 366,37	770 366,37	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		19	FR61	417 047,00	417 047,00	417 047,00	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	02	07	04		22	FR61	9 666 854,00	9 666 854,00	2 635 352,36	5
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		18	FR61	162 479,00	162 479,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		19	FR61	232 319,87	232 319,87	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	03	07	04		22	FR61	2 046 014,00	2 046 014,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	013	01	07	07	04		22	FR61	4 580 812,06	4 580 812,06	4 716 424,48	2
4	FEDER	Plus développées	014	01	01	07	04		22	FR61	21 567 564,82	14 069 155,95	17 608 525,16	11
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	04		22	FR61	33 598 340,04	19 103 014,41	14 424 416,08	19
4	FEDER	Plus développées	014	01	02	07	05		22	FR61	1 606 614,00	247 304,32	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	03	07	04		22	FR61	493 714,00	84 000,00	0,00	1
4	FEDER	Plus développées	014	01	07	07	04		22	FR61	14 306 964,00	13 030 167,96	14 019 180,78	5
4	FEDER	Plus développées	016	01	07	07	04		10	FR61	11 105 067,00	8 801 408,00	11 105 067,00	3
4	FEDER	Plus développées	036	01	01	07	04		12	FR61	36 206 656,00	36 206 656,00	18 347 005,47	13
4	FEDER	Plus développées	036	01	02	07	04		12	FR61	597 953,00	453 243,00	597 953,00	1
4	FEDER	Plus développées	043	01	07	07	04		22	FR61	1 102 487,10	1 102 487,10	1 102 487,10	1
4	FEDER	Plus développées	068	01	07	07	04		22	FR61	6 027 007,51	2 384 772,07	6 027 007,51	4
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	05		22	FR61	210 036,00	210 036,00	196 208,53	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	01	07	06		22	FR61	2 393 896,00	2 365 324,00	1 971 959,51	4
4	FEDER	Plus développées	085	01	02	07	06		22	FR61	1 649 958,41	1 582 692,41	1 548 229,27	6
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		02	FR61	723 414,00	671 063,00	717 718,35	1
4	FEDER	Plus développées	085	01	03	07	06		22	FR61	22 152 045,25	21 086 228,40	17 329 687,70	52
4	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FR61	7 669 565,36	7 344 591,64	7 577 340,44	27
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		18	FR61	7 240 326,36	7 240 326,36	941 139,36	8
4	FEDER	Plus développées	087	01	01	07	05		22	FR61	3 087 978,34	3 071 037,34	1 334 679,19	6
4	FEDER	Plus développées	087	01	02	07	05		18	FR61	25 865 779,33	25 708 700,33	6 907 819,18	26

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension							Données financières				
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
4	FEDER	Plus développées	087	01	02	07	05		22	FR61	2 257 511,39	2 223 184,39	1 062 373,20	8
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		18	FR61	3 754 193,00	3 654 193,00	215 100,00	3
4	FEDER	Plus développées	087	01	03	07	05		22	FR61	623 000,00	623 000,00	516 233,90	2
4	FEDER	Plus développées	087	01	07	07	05		18	FR61	74 113,88	74 113,88	74 113,88	1
4	FEDER	Plus développées	087	01	07	07	05		22	FR61	10 744 300,52	10 448 579,29	9 720 524,92	23
4	FEDER	Plus développées	090	01	01	07	04		15	FR61	14 458 409,82	14 183 409,82	6 516 115,42	12
4	FEDER	Plus développées	090	01	02	07	04		15	FR61	6 422 611,37	6 422 611,37	6 422 611,37	5
4	FEDER	Plus développées	090	01	07	07	04		22	FR61	3 281 067,83	3 281 067,83	3 281 067,83	3
4	FEDER	Plus développées	094	01	03	07	06		15	FR61	9 555 078,90	9 555 078,90	9 555 078,90	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	01	02	09		21	FR61	3 610 080,13	2 924 495,13	0,00	2
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	08		24	FR61	718 788,17	718 788,17	0,00	1
5	FEDER	Plus développées	055	01	02	02	09		24	FR61	775 023,00	775 023,00	775 023,00	1
5	FEDER	Plus développées	067	01	01	02	08		17	FR61	6 061 350,03	3 826 907,83	511 607,00	2
5	FEDER	Plus développées	073	01	01	02	08		03	FR61	301 046,00	165 000,00	301 046,00	1
5	FEDER	Plus développées	095	01	01	02	09		23	FR61	2 485 964,00	2 485 964,00	2 485 964,00	1
5	FEDER	Plus développées	095	01	02	02	08		23	FR61	2 746 986,00	2 468 070,00	2 319 189,63	3
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	08		13	FR61	340 000,00	340 000,00	340 000,00	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	08		24	FR61	2 000 214,86	2 000 214,86	209 340,00	3
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	09		18	FR61	661 579,00	661 579,00	661 579,00	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	09		21	FR61	2 475 535,00	2 475 535,00	2 475 535,00	2
5	FEDER	Plus développées	097	01	01	02	09		24	FR61	7 401 145,89	7 401 145,89	6 314 437,44	11
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	08		14	FR61	689 222,00	689 222,00	689 222,00	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	08		24	FR61	645 000,00	350 000,00	645 000,00	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	09		18	FR61	519 079,14	519 079,14	519 079,14	1
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	09		21	FR61	3 289 898,80	3 289 898,80	3 289 898,80	3
5	FEDER	Plus développées	097	01	02	02	09		24	FR61	5 067 435,00	5 024 973,00	4 476 769,36	11
5	FEDER	Plus développées	114	01	02	02	09		24	FR61	1 200 597,30	1 200 597,30	0,00	2
9	FEDER REACT-EU		001	01	01	07	13		07	FR61	1 000 000,00	800 000,00	0,00	1
9	FEDER REACT-EU		001	01	01	07	13		24	FR61	976 459,00	685 000,00	0,00	2
9	FEDER REACT-EU		001	01	02	07	13		07	FR61	1 185 000,00	800 000,00	0,00	1
9	FEDER		001	01	03	07	13		03	FR61	10 901 270,00	4 187 902,00	0,00	4

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
	REACT-EU													
9	FEDER REACT-EU		053	01	02	07	13		20	FR61	351 649,10	351 649,10	0,00	1
9	FEDER REACT-EU		060	01	01	07	13		20	FR61	4 242 000,00	4 242 000,00	0,00	1
9	FEDER REACT-EU		060	01	01	07	13		22	FR61	2 246 400,00	2 246 400,00	0,00	1
9	FEDER REACT-EU		066	01	01	07	13		24	FR61	1 959 322,00	1 959 322,00	0,00	1
8	FSE	Plus développées	112	01	07	07		08	18	FR61	6 807 867,35	6 807 867,35	3 608 960,68	9
11	FEDER REACT-EU		121	01	07	07			18	FR61	0,00	0,00	0,00	0
12	FSE REACT-EU		121	01	07	07		08	18	FR61	0,00	0,00	0,00	0
6	FEDER	Plus développées	121	01	07	07			18	FR61	25 661 479,79	25 661 479,79	5 634 545,92	3
7	FSE	Plus développées	121	01	07	07		08	18	FR61	6 307 198,23	6 307 198,23	2 325 967,89	2

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	8	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	1	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	10	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	11	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FEDER REACT-EU, mais soutenus par le FSE REACT-EU	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du	2	0,00		0,00	

FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	3	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	4	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	5	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	6	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	7	0,00		0,00	
coûts éligibles à un soutien au titre du FSE REACT-EU, mais soutenus par le FEDER REACT-EU	9	0,00		0,00	

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER, FEDER REACT-EU et Fonds de cohésion au titre de l'objectif Tableau 10: Dépenses engagées en dehors de l'Union (FSE et FSE REACT-EU)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

Tableau 11: Allocation de ressources de l'IEJ aux jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles

Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) prévu pour être alloué à des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 admissibles (en euros), tel qu'indiqué à la section 2.A.6.1 du programme opérationnel	Montant du soutien de l'Union au titre de l'IEJ (dotation propre à l'IEJ et soutien du FSE correspondant) alloué à des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions de niveau NUTS 2 éligibles (en euros)	Dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions éligibles (en euros)	Soutien de l'Union correspondant aux dépenses éligibles supportées dans le cadre des opérations visant à soutenir des jeunes en dehors des régions admissibles, résultant de l'application d'un taux de cofinancement de l'axe prioritaire (en euros)
2	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

La Région Nouvelle-Aquitaine a élaboré son programme d'évaluation sur la base de la feuille de route présentée en Comité de suivi en octobre 2019 regroupant en un plan convergent unique les évaluations des programmes européens des 3 ex-programmes en Nouvelle Aquitaine sur la période 2014-2020 mais également sur 2021-2027 (Evaluation stratégique environnementale et évaluation ex-ante des instruments financiers) dans le cadre du programme FEDER-FSE+ de la région Nouvelle Aquitaine.

Tous ces éléments ont été repris dans un accord-cadre, lancé le 21/02/2020 et conclu en juin 2020, permettant de retenir, sur une durée de 3 ans, 3 prestataires - Territéo, Edater, ADIT- qui seront sollicités pour les marchés subséquents sur les thématiques retenues.

En 2020, trois marchés subséquents ont été lancés :

- L'Évaluation stratégique environnementale (PO 2021-2027)
- L'évaluation ex-ante des instruments financiers (PO 2021-2027)
- L'évaluation thématique « Compétences, qualification et emplois » (FESI 2014-2020).

En 2021, deux marchés subséquents ont été lancés :

- L'évaluation thématique « « compétitivité centrée sur l'innovation, la connaissance et les partenariats européens »
- L'évaluation thématique « Compétitivité centrée sur la performance économique et la ressource humaine »

Les livraisons des rapports finaux de ces projets évaluatifs devraient intervenir début 2eme semestre 2022.

Nom	Fonds	Du mois de	De l'année	Au mois de	À l'année	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations
-----	-------	------------	------------	------------	-----------	-------------------	---------------------	-------	---------------

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES, Y COMPRIS AU TITRE DE REACT-EU, LE CAS ÉCHÉANT

1- Contexte

Dans le Programme Opérationnel (PO) Aquitaine, les actions visant les jeunes NEETs sont inscrites dans l'Axe 2, et plus précisément dans l'Objectif spécifique 2.4 « **Accroître l'accès à l'emploi des aquitains de moins de 26 ni en emploi ni en étude ni en formation** ».

Du fait de l'éligibilité pour l'année 2019 du territoire aquitain (taux de chômage des moins de 25 ans supérieur à 25%), la Commission européenne a alloué une enveloppe relative à l'Initiative Emploi Jeunes supplémentaire de 1 081 356 €.

Sur le plan financier la dotation révisée de 21,9 M€ correspond à 10,59M€ de Fonds IEJ et 10,59M€ de Fonds Social Européen en soutien à un investissement prévisionnel de 31,78 M€ soit un taux moyen de 66,6%.

L'objectif est d'augmenter le **nombre de jeunes accompagnés dans un parcours d'orientation/formation et en emploi à l'issue des projets/actions**. Sont ciblés au moins 12500 jeunes chômeurs "NEETs" sur la période 2014-2023. Les résultats immédiats attendus sont :

- au moins 92 % des participants arrivant au terme de l'action ;
- et un niveau de 90 % de sorties positives vers l'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage.

Le PO s'appuie essentiellement sur les actions suivantes:

- la formation, l'orientation dans le cadre du programme régional de formation (PRF),
- l'apprentissage
- des actions spécifiques d'accompagnement
- la création d'activités

A noter que d'autres objectifs spécifiques soutenus par le FSE impactent directement sur la situation des jeunes NEET aquitains (2.1 Emploi qualification, 2.3 Lutte contre le décrochage, 2.5 Entrepreneuriat) ou indirectement (2.2, Structures d'accompagnement, développement de l'apprentissage, 2.6 développement filière ESS)

2- Description de la programmation et résultats visibles au 31 12 2021 pour le PO Aquitaine.

Ce point présente ici les principales évolutions sur l'année passée :

Au 31/12/2021, 302 opérations ont été sélectionnées pour un montant de 32,3M€ correspondant à 102% de l'enveloppe en cout total soit un taux moyen d'intervention de 66,7% (données provisoires).

Fin 2021 - en données consolidées 13658 participants sont entrés dans ces actions dont 46,5 % de femmes, dont 13524 chômeurs

6 PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

« Le programme opérationnel FEDER-FSE est dans sa sixième année de programmation. Le bilan est caractérisé au 31 décembre 2021 par une **programmation de 472 560 956 € de crédits européens pour 1957 opérations** ; soit un taux programmé de 86,5% de la maquette FEDER-FSE actualisée (Y compris REACT)

Des difficultés liées à la crise sanitaire sont venues s'ajouter aux difficultés d'ordre réglementaire déjà évoquées dans les précédents RAMO qui alourdissent les obligations des porteurs de projets ainsi que celles des services instructeurs :

- Les règles en matière d'aide d'Etat qui sont complexes à appliquer. Pour faire face à la crise par la Covid-19, la Commission européenne a adopté un encadrement temporaire d'aides d'Etat qui a été modifié de nombreuses fois nécessitant de l'information constante sur les seuils d'aide et la prolongation des délais.
- Les règles en matière de commande publique,
- La complexité de la charge administrative liée au traitement des dépenses de personnel avec les mesures Covid-19 (Chômage partiel, report de charges, télétravail)
- La complexité de la charge administrative inhérente à un projet cofinancé par du FEDER pour les porteurs de projets malgré l'accompagnement apporté par les services instructeurs (frein au dépôt de dossiers de réalisation faites a minima ou reportées dans le temps par les maîtres d'ouvrage).

La crise sanitaire et notamment le premier confinement ont suspendues en parties les relations entre l'autorité de gestion et les partenaires et porteurs de projet. Les nécessaires organisations de service (mise en place télétravail, organisations matérielles) ont pris du temps selon les organisations et les moyens dont disposaient les différents intervenants.

L'Autorité de gestion a pu développer le recours au télétravail.. Après le ralentissement lié au premier confinement, les porteurs de projet et les partenaires ont su également adapter leur organisation pour permettre une reprise des échanges . Le recours déjà important à la dématérialisation des échanges par l'intermédiaire de l'outil MDNA avec les porteurs de projet permet un fonctionnement identique à la période pré-COVID malgré les différents confinements survenus en fin 2020 et 2021.

L'Autorité de gestion a permis au porteur la prolongation des périodes conventionnées par voir d'avenant afin d'inclure les reports de charge obtenu lors de la période de crise. Ceci au cas par cas, en prenant en compte des difficultés rencontrées par les bénéficiaires.

En ce qui concerne les relations avec les partenaires, les procédures de sélection des dossiers étaient déjà dématérialisées. La principale innovation de 2020 aura été la tenue d'un comité de suivi en distanciel où

les temps d'échanges ont pu être préservés, opération rééditée en 2021.

L'Autorité de gestion a soumis sa modification du Programme opérationnel, avec la création de 4 nouveaux axes, chacun doté de ressources supplémentaires en application du règlement 2020/2221 du 23 décembre 2020 modifiant le règlement (UE) no 1303/2013 en ce qui concerne le soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences sociales et pour préparer une reprise écologique, numérique et résiliente de l'économie.

L'année 2021 aura été marquée par la mise en oeuvre de REACT-UE et la mobilisation des fonds alloués. Ces ressources supplémentaires ont conduit au renforcement des services instructeurs à travers de nouveaux recrutements ainsi que la mise en place de sessions de formation dédiées.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

--

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	2 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP009, 2014FR16M2OP006
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 avr. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds Aquitaine Co-Invest
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	14 rue François de Sourdis - 33077 BORDEAUX CEDEX
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du	

règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Investissement dans le capital de personnes morales existantes ou nouvellement créées
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Oui
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Oui
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	Actions, obligations
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre	Organisme de droit public ou de droit privé

professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	AQUITI GESTION
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet - 162 avenue du Docteur Schweitzer - 33600 PESSAC
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	23 avr. 2018
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	2 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	2 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	0,00
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	0,00
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	1 000 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	0,00
15.1.3. dont FSE (en EUR)	0,00
15.1.4. dont Feader (en EUR)	0,00
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	0,00
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	0,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	0,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE)	

n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	investissements en fonds propres ou quasi-fonds propres
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Actions
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	1 249 994,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 249 994,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	1 249 994,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 249 994,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 249 994,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	3
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	3
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	3
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	3
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00

38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,00
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	1,00
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
40. Valeur des investissements et des participations en actions (en EUR)	1 249 994,00
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	950,00
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	0,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	0,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00

VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	7,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	3,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement	03 - Renforcer la

<i>(UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier</i>	<i>compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)</i>
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	3 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 avr. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de Prêts d'honneur agricole
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Cré@Vallée Nord-Boulevard des saveurs, 24660 Coulounieix-Chamiers
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement	

(UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Périgord Initiative
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Cré@Vallée Nord-Boulevard des saveurs, 24660 Coulounieix-Chamiers
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019

IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	6 204 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	3 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	3 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	3 102 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 500 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 500 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	1 602 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	1 602 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	0,00
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur agricole
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les	2 618 073,00

bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 266 096,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	1 444 645,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	698 541,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	698 541,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	746 104,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	146
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	78
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	78
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	78
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	1 602 000,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	1 602 000,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	2,06
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	3,29
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des	

Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	147,35
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	118 339,84
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	118 339,84
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	118 339,84
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	3 204 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	0,00
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	1 602 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00

38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	1 602 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
<i>41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier</i>	<i>CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien</i>
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	376,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	78,00

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	2 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M2OP009
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 avr. 2016

31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur création/reprise d'entreprise
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire-Boulevard des saveurs, 24660 Coulounieix-Chamiers
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE)	Compte fiduciaire

n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Organisme de droit public ou de droit privé
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet, 162, avenue du docteur Schweitzer, 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	10 000 000,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	2 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	2 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	6 720 000,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	1 000 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	

15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	5 720 000,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	5 720 000,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prêts d'honneur création/reprise d'entreprise
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	4 121 200,00
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	768 000,00
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	2 321 800,00
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	452 000,00
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	452 000,00
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	1 869 800,00
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-	504

participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	299
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	299
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	299
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	
33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	1 869 800,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	1 869 800,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	6,72
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	5,14
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes	

[article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	748,80
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	359 105,19
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	359 105,19
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	0,00
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	0,00
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	8 000 000,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	5 720 000,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	5 720 000,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	1 280,00

41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	299,00
---	--------

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	1 000 000,00
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	2014FR16M2OP006, 2014FR16M2OP009
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	8 avr. 2016
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Oui
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprise
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Pôle interconsulaire-Boulevard des saveurs, 24660 Coulounieix-Chamiers

7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b), c) et d), du règlement (UE) n° 1303/2013	Délégation des tâches d'exécution, par l'attribution directe d'un marché
7.3. Instrument financier combinant une contribution financière de l'autorité de gestion avec les produits financiers de la BEI au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques conformément à l'article 39 bis, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, point c)	
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument sur mesure
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts ($\geq 25\ 000$ EUR)	Oui
9.0.2. Microcrédits ($< 25\ 000$ EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Oui
9.0.3. Garanties	Non
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 1, points b) et c)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier et, le cas échéant, de l'organisme mettant en œuvre le fonds de fonds, tel que visé à l'article 38, paragraphe 1, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, et à l'article 39 bis, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013: personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; Banque européenne	Organisme de droit public ou de droit privé

d'investissement; Fonds européen d'investissement; institution financière internationale dont un État membre est actionnaire; banque ou établissement public, établi en tant qu'entité juridique exerçant des activités financières à titre professionnel; organisme de droit public ou de droit privé; autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Initiative Nouvelle-Aquitaine
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Centre Condorcet 162 Avenue du Docteur Shweitzer, 33600 Pessac
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	21 mars 2019
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	1 575 085,00
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	1 000 000,00
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	1 000 000,00
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	393 771,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	250 000,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	250 000,00
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	143 771,00
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	0,00
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	143 771,00
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	0,00
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	0,00
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	0,00
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42,	

paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure [article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
22. Nom du produit financier proposé par l'instrument financier	Prêts d'honneur développement d'entreprise
22.1. Type de produit financier proposé par l'instrument financier	Prêt
24. Montant total des contributions du programme engagées dans ces prêts, garanties, participations, quasi-participations ou autre produit financier avec les bénéficiaires finaux (en EUR)	
24.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25. Montant total des contributions du programme versées aux bénéficiaires finaux sous forme de prêts, microcrédits, participations ou autres produits, ou, dans le cas de garanties, engagées dans des prêts au bénéfice des bénéficiaires finaux, par produit (en EUR)	
25.1. dont montant total des contributions de Fonds ESI (en EUR)	
25.1.1. dont FEDER (en EUR)	
25.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
25.1.3. dont FSE (en EUR)	
25.1.4. dont Feader (en EUR)	
25.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
25.2. dont montant total du cofinancement national public (en EUR)	
25.3. dont montant total du cofinancement national privé (en EUR)	
27. Nombre de contrats de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers signés avec les bénéficiaires finaux, par produit	
28. Nombre d'investissements sous forme de prêts/garanties/participations ou de quasi-participations/autres produits financiers effectués dans des bénéficiaires finaux, par produit	
29. Nombre de bénéficiaires financiers bénéficiant du soutien du produit financier	
29.1. dont grandes entreprises	
29.2. dont PME	
29.2.1. dont micro-entreprises	
29.3. dont particuliers/personnes physiques	
29.4. dont d'autres types de bénéficiaires finaux	
29.4.1. description des autres types de bénéficiaires finaux	

33. Nombre total de prêts décaissés non honorés ou nombre total de garanties fournies et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt	0
34. Montant total des prêts décaissés non honorés (en EUR) ou montant total engagé pour les garanties données et mobilisées en raison du défaut de paiement sur un prêt (en EUR)	0,00
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.3. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, mobilisées au niveau des bénéficiaires finaux (en EUR)	0,00
38.3.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.3.2. dont contributions privées (en EUR)	0,00
38.3A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, mobilisée au niveau du bénéficiaire final [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
39. Effet de levier escompté et atteint, en référence à l'accord de financement	
39.1. Effet de levier escompté pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, en référence à l'accord de financement, par produit	1,57
39.2. Effet de levier atteint à la fin de l'année de référence pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations/autres produits financiers, par produit	
39.3. Investissement mobilisé par l'intermédiaire des instruments financiers des Fonds ESI pour les prêts/garanties/participations ou quasi-participations, par produit (facultatif)	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	Oui
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, montants utilisés pour le traitement différencié visé à l'article 43 bis et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	544,52
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	52 314,00
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	52 314,00
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources attribuables aux Fonds ESI utilisées conformément aux articles 43 bis et 44	0,00
37.1. dont montants payés pour le traitement différencié des investisseurs agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	0,00

37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	0,00
37.3. dont montants destinés à la compensation des pertes dans le montant nominal de la contribution des Fonds ESI à l'instrument financier résultant d'intérêts négatifs, à condition que ces pertes surviennent en dépit de la gestion active de la trésorerie par les organismes mettant en œuvre des instruments financiers (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	575 085,00
38.1A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, engagée dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	143 771,00
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	0,00
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	143 771,00
38.2A. Contribution au titre du produit financier de la BEI, versée à l'instrument financier [uniquement pour les instruments relevant de l'article 38, paragraphe 1, point c)] (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	105,00
41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

--

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

--

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

--

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

--

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	8 - Soutenir les services publics face à la crise du COVID-19 afin de préserver leur accès à tous.
-----------------	--

--

Axe prioritaire	1 - Accroître les capacités d'innovation de l'économie de l'Aquitaine en confortant son écosystème de l'innovation, le développement et la compétitivité des entreprises
-----------------	--

--

Axe prioritaire	10 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	---

--

Axe prioritaire	11 - Assistance technique FEDER REACT-UE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	12 - Assistance technique FSE REACT-UE
-----------------	--

--

Axe prioritaire	2 - Améliorer l'accès à l'emploi par la formation tout au long de la vie, qui facilite l'acquisition de compétences en répondant aux besoins des entreprises, et par une action sur tous les leviers de la création d'activités et d'emplois
-----------------	--

--

Axe prioritaire	3 - Développer de nouveaux usages dans l'économie numérique et de nouveaux e-services au profit de tous les aquitains, tout en menant une stratégie concertée d'extension des réseaux
-----------------	---

--

Axe prioritaire	4 - Poursuivre l'engagement de l'Aquitaine sur la voie de la transition écologique et énergétique
-----------------	---

--

Axe prioritaire	5 - Assurer le développement intégré des quartiers urbains en difficulté
-----------------	--

--

Axe prioritaire	6 - Assistance technique FEDER
-----------------	--------------------------------

--

Axe prioritaire	7 - Assistance technique FSE
-----------------	------------------------------

--

Axe prioritaire	9 - Accompagner la relance du territoire néo-aquitain verte, résiliente et numérique
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
4	119 456 144,22	91,60%
Total	119 456 144,22	21,01%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

Statut	Nom	Fonds	Année de finalisation de l'évaluation	Type d'évaluation	Objectif thématique	Thème	Constatations (si exécutée)	Suivi (si exécutée)
--------	-----	-------	---------------------------------------	-------------------	---------------------	-------	-----------------------------	---------------------

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Les priorités 1, 2 et 4 de la Stratégie Atlantique sont en cohérence avec les objectifs du programme régional, en particulier ceux qui visent à :

- « Augmenter les capacités de recherche, de développement et d'innovation dans les domaines de spécialisation intelligente » (Axe 1) : géosciences/météorologie/monitoring pour une gestion durable des ressources naturelles, et, délivrance intelligente d'actifs pour le bien-être et la santé, et, mobilité propre et intelligente ;

- « Accroître et accélérer la mise sur le marché de produits ou procédés innovants » (Axe 1) : soutien des PME et de tout l'écosystème d'innovation (interfaces formation/recherches/entreprises) ;

- « Accroître la production d'énergies renouvelables » (Axe 4) : soutien des études et investissements en termes de production d'énergies marines ;

- « Réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation et d'érosion/submersion et de pollution de l'eau », « préserver et restaurer la biodiversité » (Axe 4) : connaissance et élaboration de stratégies de prévention et d'adaptation, sensibilisation des acteurs et mise

en œuvre opérationnelle de ces stratégies.

C'est essentiellement l'axe 4 qui y contribue à travers notamment l'objectif spécifique 4.5 qui vise à réduire la vulnérabilité des populations les plus exposées aux risques d'inondation, d'érosion-submersion et de pollution de l'eau qui comprend une série de projets liés à la protection des eaux marines ou des zones côtières, tels que des projets portés par le Gip Littoral (stratégie de gestion des risques côtiers), des collectivités (travaux de réhabilitation du littoral) ou des associations environnementales liés à la prévention et la gestion des risques littoraux. Sur le volet biodiversité, d'autres acteurs interviennent sur la préservation des ressources (ex esturgeon, poissons migrateurs...). A noter quelques opérations soutenues par le Fonds social (axe 2), action de formation à des métiers nautiques ou accompagnement à l'installation en conchyliculture.

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

Priorité(s) et objectif(s) pour lesquels le programme est pertinent:

	Priorité	Objectif
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.1 - Partage des connaissances entre les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et les centres de recherche
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.2 - Renforcement de la compétitivité et des capacités d'innovation dans l'économie maritime de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	1 - Encourager l'esprit d'entreprise et l'innovation	1.3 - Encourager l'adaptation et la diversification des activités économiques en favorisant le potentiel de la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.1 - Renforcement de la sécurité et de la sûreté maritimes
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.2 - Exploration et protection des eaux marines et des zones côtières
<input type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.3 - Gestion durable des ressources marines
<input checked="" type="checkbox"/>	2 - Protéger, sécuriser et valoriser le potentiel de l'environnement marin et côtier de l'Atlantique	2.4 - Exploitation du potentiel des énergies renouvelables de l'environnement marin et côtier de la région atlantique
<input type="checkbox"/>	3 - Améliorer l'accessibilité et la connectivité	3.1 - Promouvoir la coopération entre les ports
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.1 - Favoriser une meilleure connaissance des défis sociaux dans la région atlantique
<input checked="" type="checkbox"/>	4 - Créer un modèle de développement régional ouvert à tous et durable	4.2 - Préserver et promouvoir le patrimoine culturel de l'Atlantique

Actions ou mécanismes utilisés pour mieux lier le programme avec l'ATLSBS

A. Les coordonnateurs des stratégies relatives aux bassins maritimes (principalement les coordonnateurs nationaux, les coordonnateurs des domaines stratégiques et/ou les coordonnateurs des objectifs ou les membres) participent-ils au comité de suivi du programme?

Oui Non

B. Dans les critères de sélection, des points supplémentaires ont-ils été attribués aux mesures spécifiques visant à soutenir l'ATLSBS?

Oui Non

C. Le programme a-t-il investi des fonds de l'UE dans l'ATLSBS?

Oui Non

Montant approximatif ou exact en EUR investi dans l'ATLSBS:

FEDER	42 843 487,00
FC	
FSE	543 736,00
Feader	
FEAMP	
tous les autres fonds	
nom de «tous les autres fonds»	

D. Résultats obtenus en rapport avec l'ATLSBS (sans objet pour 2016)

--

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

18. INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES [ARTICLE 19, PARAGRAPHES 4 ET 6, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1304/2013 (LE CAS ÉCHÉANT)]

Le rapport présenté en 2019 doit présenter et évaluer la qualité des offres d'emploi reçues par les participants à l'IEJ, y compris les jeunes défavorisés, les jeunes issus de communautés marginalisées et les jeunes qui ont quitté le système éducatif sans qualifications. Le rapport doit présenter et évaluer les progrès qu'ils ont accomplis en matière de formation permanente, dans la recherche d'un emploi durable et décent ou le suivi d'un apprentissage ou d'un stage de qualité.

Le rapport doit présenter les principaux résultats des évaluations concernant l'efficacité, l'efficience et l'impact de la contribution conjointe du Fonds social européen et des fonds spéciaux alloués à l'IEJ, notamment pour la mise en œuvre de la Garantie pour la jeunesse.

--

DOCUMENTS

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Résumé à l'intention des citoyens Rapport Annuel 2021 PO FEDER FSE IEJ Aquitaine 2014-2020	Résumé à l'intention des citoyens	28 juil. 2022		Ares(2022)5872949	Résumé à l'intention des citoyens Rapport Annuel 2021 PO FEDER FSE IEJ Aquitaine 2014-2020	23 août 2022	n002rha7

RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE VALIDATION

Gravité	Code	Messages
Info		La version du rapport de mise en œuvre a été validée.
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /2.8ii-YEI.2018.M. Échec des valeurs: 3,00 - 13,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /2.8ii-YEI.2018.T. Échec des valeurs: 13,00 - 21,00
Avertissement	2.7.8	Tableau 4A par Axe prioritaire/Priorité d'investissement/Catégorie de région avec: (2.7.8) CO17 >= CO18 /2.8ii-YEI.2020.M. Échec des valeurs: 1,00 - 3,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.18) CR06 >= CR09 (2018) (2.10iii-ESF.M.CT) Valeurs non conformes: 32,00 - 39,00
Avertissement	2.8.1	Tableau 2A par axe prioritaire/priorité d'investissement avec: (2.8.18) CR06 >= CR09 (2018) (2.10iii-ESF.M.CW) Valeurs non conformes: 6,00 - 37,00
Avertissement	2.10	Dans le tableau 8, seuls des axes prioritaires monofonds sont attendus. L'axe prioritaire 2 relève de plusieurs Fonds.
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 6/1/AT1 . Années non conformes: 2018
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 6/1/AT3 . Années non conformes: 2018
Avertissement	2.11	Au tableau 1, lorsqu'un indicateur quantitatif et un axe prioritaire de l'AT ont été spécifiés, la somme des valeurs de la ventilation annuelle hommes/femmes devrait être égale au total annuel. Erreurs pour code Axe prioritaire/Objectif spécifique/Indicateur pour: 6/2/AT2 . Années non conformes: 2017, 2018, 2019
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, objectif spécifique: 1, indicateur: IR8b, catégorie de région: M, année: 2017 (23,57 < 23,60). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 6c, objectif spécifique: 6, indicateur: IR13, catégorie de région: M, année: 2016 (1 017 551,00 < 1 020 364,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 8a, objectif spécifique: 1, indicateur: IR15, catégorie de région: M, année: 2014 (7 915,00 < 17 326,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 5, priorité d'investissement: 8a, objectif spécifique: 1, indicateur: IR15, catégorie de région: M, année: 2015 (7 915,00 < 17 326,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2014 (0,00 < 30 063,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2015 (0,00 < 30 063,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2016 (0,00 < 30 063,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.48	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur de référence et s'éloigne de la cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2017 (2 693,00 < 30 063,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2019 (47 572,00 > 36 075,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2020 (45 000,00 > 36 075,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.49	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 excède la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 2, indicateur: AT2, catégorie de région: , année: 2021 (45 000,00 > 36 075,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 2, indicateur: IR9b, catégorie de région: M, année: 2017 (21,00 < 22,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 2, indicateur: IR9b, catégorie de région: M, année: 2018 (21,00 < 22,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4b, objectif spécifique: 2, indicateur: IR9b, catégorie de région: M, année: 2019 (21,00 < 22,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 1, indicateur: AT3, catégorie de région: , année: 2018 (70,00 < 122,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.51	La valeur annuelle enregistrée dans le tableau 1 est inférieure à la valeur cible pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, objectif spécifique: 1, indicateur: AT3, catégorie de région: , année: 2019 (0,00 < 122,00). Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 1 613,14 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.52	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré représente 100,56 % de la valeur cible totale pour «S», axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4a, indicateur: CO30, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.

Gravité	Code	Messages
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 110,31 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT2, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 111,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT4, catégorie de région: , année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 111,00 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT4, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 111,82 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO01, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 111,98 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 114,95 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 115,19 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO08, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 116,83 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 116,84 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT4, catégorie de région: , année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 117,50 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT1, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 122,31 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 6, priorité d'investissement: -, indicateur: IRAT2, catégorie de région: , année: 2021. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 134,19 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 1, priorité d'investissement: 3d, indicateur: CO04, catégorie de région: M, année: 2020. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 170,70 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2019. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.54	Dans le tableau 3A, le total annuel enregistré pour «F» (opérations réalisées) représente 184,69 % du total annuel enregistré pour «S» (prévisions pour les opérations sélectionnées) pour l'axe prioritaire: 4, priorité d'investissement: 4c, indicateur: CO34, catégorie de région: M, année: 2018. Veuillez vérifier.
Avertissement	2.131	La somme des éléments 15 du Fonds de fonds et du Fonds spécifique doit être >= à la somme du «Montant total des contributions du programme aux instruments financiers» figurant à l'appendice 1 de la dernière demande de paiement présentée au cours de l'année de référence, pour l'axe prioritaire visé à l'élément 1.1 et pour les Fonds concernés spécifiés à l'élément 2. Axe prioritaire: 1, somme des éléments 15: 11 215 771,00, montant total des contributions aux instruments financiers dans la dernière demande de paiement: 11 215 771,25.
Avertissement	2.165	Données potentiellement manquantes à l'élément 24 (dès lors que dans le RAMO précédent figurent le même IF et le même produit, l'élément 24 doit être > 0). Instrument financier: Fonds de prêts d'honneur dédiés au développement d'entreprise, produit: Prêts d'honneur développement d'entreprise.